



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

**VADEMECUM
DES CHEFS D'ETABLISSEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ORDINAIRE
ORGANISE PAR
WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT**

Mise à jour de juillet 2017

Propos liminaires

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement d'enseignement fondamental,

Nous savons tous combien est complexe la tâche d'un Chef d'établissement, fût-il débutant ou non.

C'est pourquoi nous avons voulu que tous les services concernés contribuent à mettre à disposition des Chefs d'établissement un ouvrage reprenant les différentes bases légales qui soit facile d'utilisation pour chacun.

Ce Vade-mecum ne prétend ni être parfait ni complet. Il est régulièrement mis à jour. Vos remarques concernant d'éventuels manques ou erreurs ou vos suggestions sont les bienvenues auprès de Mme Sabine HAOT (sabine.haot@cfwb.be), Direction des Affaires pédagogiques et réglementaires.

Ce recueil peut se lire et se comprendre en consultant la base de données des textes légaux sur les sites:
Wallonie-Bruxelles-Enseignement: <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be> - Profil Chef d'établissement
Circulaires sur Enseignement.be: <http://www.enseignement.be/index.php?page=26822>
Gallilex: <http://www.gallilex.cfwb.be>

Nous vous en souhaitons le meilleur usage.

Jacques LEFEBVRE

Directeur général
Direction générale des Personnels de
l'Enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement

Didier LETURCQ

Directeur général adjoint
Service général de l'Enseignement organisé par
la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement

Mathurin SMOOS

Directeur général adjoint
Service général des Infrastructures
scolaires de la Fédération Wallonie-
Bruxelles
Direction générale des Infrastructures
Administration générale de l'Enseignement

TABLE DES MATIÈRES

NB Dans le corps du texte, la [circulaire soulignée](#) permet un lien immédiat vers le site des circulaires de la FWB. D'autres hyperliens mènent à des sites intéressants. Le dossier a été structuré en différents chapitres avec une navigation interne au départ de la table des matières principale vers une table des matières partielle par chapitre (liens hypertextes).

TEXTES FONDATEURS.....	4
ABREVIATIONS.....	8
AGENDA.....	9
Ch. I. GESTION DES ELEVES.....	32
Ch. II. GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR ET ENSEIGNANT.....	39
Ch. III. FORMATION CONTINUEE.....	64
Ch. IV. DOCUMENTS A CARACTERE PEDAGOGIQUE.....	68
Ch. V.ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE.....	74
Ch. VI. SECURITE – HYGIENE.....	76
Ch.VII. ORGANES DE CONCERTATION ET D'AIDE.....	86
Ch. VIII. DIVERS.....	92
Ch. IX. PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE MAITRISE.....	104
ANNEXES.....	112

TEXTES FONDATEURS

[Arrêté royal du 20/08/1957](#) portant coordination des lois sur l'enseignement primaire

[Arrêté royal du 15/04/1958](#) portant statut pécuniaire du personnel enseignant, scientifique et assimilé du Ministère de l'Instruction publique

[Loi du 29 mai 1959](#) modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement (dite «Loi du Pacte scolaire»)

[Loi du 30 juillet 1963](#) concernant le régime linguistique de l'enseignement

[Arrêté royal du 22/03/1969](#) fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant [...] de l'Etat

[Arrêté royal du 01/12/1970](#) fixant le statut pécuniaire des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise [...]

[Arrêté royal du 25/10/1971](#) fixant le statut des maîtres de religion [...]

[Loi du 29 juin 1983](#) concernant l'obligation scolaire

[Décret du 05/02/1990](#) relatif aux bâtiments scolaires de l'enseignement non universitaire organisé ou subventionné par la Communauté française

[Décret du 24/07/1997](#) définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (dit «Décret Missions»)

[Décret du 03/03/2004](#) organisant l'enseignement spécialisé

[Décret du 12/05/2004](#) portant diverses mesures de lutte contre le décrochage scolaire, l'exclusion et la violence à l'école et, notamment, la création du Centre de rescolarisation et de resocialisation de la Communauté française.

[Décret du 12/05/2004](#) fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française.

[Décret du 24/03/2006](#) relatif à la mise en œuvre, la promotion et le renforcement des Collaborations entre la Culture et l'Enseignement

[Décret du 02/06/2006](#) relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire

[Décret du 30/06/2006](#) relatif à l'organisation pédagogique du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire

[Décret du 02/02/2007](#) fixant le statut des Directeurs

[Décret du 08/03/2007](#) relatif au service général de l'Inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques

[Décret du 16/11/2007](#) relatif au programme prioritaire de travaux en faveur des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé, de l'enseignement secondaire ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, de l'enseignement artistique à horaire réduit, des centres

psycho-médico-sociaux ainsi que des internats de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Communauté française

[Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 06/03/2009](#) fixant le règlement d'ordre intérieur de base des écoles autonomes et des écoles annexées de l'enseignement fondamental ordinaire

[Décret du 30/04/2009](#) organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité

[Décret du 30/04/2009](#) concernant la comptabilité des écoles et l'accès à certaines fonctions de sélection et de promotion

[Circ 3845](#) du 13/01/2012: Changement d'appellation – Le réseau d'enseignement organisé par la CF devient le réseau d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles

[Décret du 18/05/2012](#) visant à la mise en place d'un dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française

[Décret du 28/03/2013](#) modifiant diverses modalités d'épreuves externes prévues par le décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire

[Décret du 23/05/2013](#) modifiant le décret du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs (en vigueur au 1er septembre 2013)

[Décret du 20/06/2013](#) relatif à la suppression de la condition de nationalité pour l'exercice des fonctions de recrutement et de sélection dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française

[Décret du 04/07/2013](#) modifiant, pour la fonction publique en Communauté française, le décret du 19 avril 2012 élargissant les conditions de nationalité pour l'accès aux emplois de la fonction publique de la Communauté française

[Décret du 17/10/2013](#) modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire et de promotion sociale

[Décret du 17/10/2013](#) modifiant certaines dispositions relatives à l'enseignement spécialisé, à l'enseignement fondamental ordinaire, à l'enseignement secondaire ordinaire et aux Centres psycho-médico-sociaux

[Décret du 21/11/2013](#) organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire

[Décret du 16/01/2014](#) modifiant certaines dispositions en matière de congés pour les membres du personnel de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française

[Décret du 11/04/2014](#) modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire

Règlement Administratif d'Entretien (RAE) établi en 1978 par le Centre d'Etude et de Recherche du Fonds des Bâtiments scolaires de l'Etat. Mise à jour de 2014 approuvée par le GFWB le 21 janvier 2015: [circ 5245](#) du 30/4/15

[Décret du 14/7/2015](#) instaurant un mécanisme de dispense pour les cours de religion et de morale non confessionnelle dans l'enseignement organisé par la Communauté française et dans l'enseignement officiel subventionné par la Communauté française

[Décret du 14/7/2015](#) portant diverses dispositions urgentes en matière d'enseignement

[Décret du 22/10/2015](#) relatif à l'organisation d'un cours et d'une éducation à la philosophie et à la citoyenneté

[Décret du 04/02/2016](#) portant diverses dispositions en matière d'enseignement

[Décret du 24/03/2016](#) modifiant le décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire

[Décret du 16/06/2016](#) portant modification en matière d'encadrement complémentaire et organique de personnel de l'enseignement

[Décret du 30/06/2016](#) rendant applicable aux maîtres et professeurs de religion le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française et portant diverses mesures en matière de titres et fonctions

[Décret du 30/06/2016](#) modifiant certaines dispositions en matières d'agrément de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire du 19 mai 2006, en vue d'intégrer...

[Décret du 13/07/2016](#) portant diverses dispositions en matière d'enseignement

[Décret du 13/07/2016](#) relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement fondamental ainsi qu'au maintien de l'encadrement pédagogique alternatif dans l'enseignement secondaire

[Décret du 13/07/2016](#) - Décret-programme portant diverses mesures relatives à l'Enfance, à l'Enseignement obligatoire, aux Bâtiments scolaires

[Décret du 13/07/2016](#) portant modification du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs

[Décret du 13/07/2016](#) modifiant certaines dispositions de l'enseignement secondaire ordinaire relatives à l'organisation, au deuxième degré et troisième degré de l'enseignement secondaire, de l'apprentissage par immersion en langue des signes et en français écrit en classes bilingues français-langue des signes

[Décret du 14/12/2016](#) - Décret-programme portant diverses mesures relatives à l'Audiovisuel et aux Médias, aux Affaires générales, aux Fonds budgétaires, aux Infrastructures culturelles, à la Culture, à l'Enfance, aux Bâtiments scolaires, à l'Enseignement...

[Décret du 23/02/2017](#) modifiant l'intitulé du décret du 30 juin 2016 modifiant certaines dispositions en matières d'agrément de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement...

[Décret du 29/03/2017](#) modifiant le décret du 1er février 2008 réglant l'organisation et le fonctionnement des instances chargées de la coordination et de la gestion des Fonds structurels que l'Union européenne met à la disposition de l'enseignement secondaire en alternance, de l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice, de l'enseignement secondaire spécialisé, de l'enseignement de promotion sociale et de l'enseignement supérieur

[Décret du 27/04/2017](#) modifiant le décret du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs

[Décret du 11/05/2017](#) portant confirmation des arrêtés du Gouvernement de la Communauté française des 20 juillet 2016 et 24 août 2016 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 juin 2014 relatif aux fonctions, titres...

[Décret du 24/05/2017](#) portant diverses mesures techniques et organisationnelles en matière d'enseignement

[Décret du 08/06/2017](#) modifiant le décret du 17 juillet 2003 relatif à une intervention dans les frais de transport en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel

ABREVIATIONS

➤ AGCF	Arrêté du Gouvernement de la CF	➤ F, M, P	Fondamental, maternel, primaire
➤ AGE	Administration générale de l'Enseignement	➤ FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
➤ ANX	Annexé	➤ MDP	Membre du personnel
➤ APE	Aide à la Promotion de l'Emploi	➤ PAPO	Personnel administratif et personnel ouvrier
➤ AR	Arrêté royal	➤ PGAED	Programme général d'action d'encadrement différencié
➤ Art	Article	➤ PIA	Plan individuel d'apprentissage
➤ AS	Année scolaire	➤ PIU	Plan interne d'urgence
➤ AUT	Autonome	➤ PTP	Plan de transition professionnelle
➤ CEB	Certificat d'études de base	➤ PV	Procès-verbal
➤ CF	Communauté française	➤ RAE	Règlement administratif d'entretien
➤ ch.	Chapitre	➤ RLMO	Religion/Morale
➤ Circ	Circulaire	➤ ROI	Règlement d'ordre intérieur
➤ COCOBA	Comité de concertation de base	➤ RPAS	Rappel provisoire à l'activité de service
➤ CPMS(S)	Centre psycho-médico-social (spécialisé)	➤ SAJ	Service d'aide à la jeunesse
➤ DL	Date limite d'introduction du dossier	➤ SEPPT	Service externe de prévention et de protection du travail
➤ DASPA	Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants (rempl. classe-passerelle)	➤ SGEFWB	Service général de l'enseignement organisé par la FWB (Directeur général adjoint M.Didier Leturcq)
➤ DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire	➤ SGIFWB	Service général des Infrastructures scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles
➤ DGPE	Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française	➤ SIPPT	Service interne de prévention et de protection du travail
➤ DGT	Formulaire de demande de temporaire	➤ SPMT	Service de prévention de la médecine du travail

AGENDA

TOU AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE

DU 16 AU 31 AOUT (AUT) - DU 26 AU 31 AOUT (ANX)

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

JANVIER

FEVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

DU 1ER AU 5 JUILLET

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE

<p>AUT ANX</p>	<p>EXERCICES D'EVACUATION</p> <p>Pendant l'année scolaire, il conviendra de prévoir, en collaboration avec le chef d'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • minimum un exercice d'évacuation (le SIPPT en préconise 3 par an) http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1373#P%C3%A9riodicite%C3%A9 • un exercice de mise à l'abri (uniquement pour les établissements situés dans la zone de planification des 10 km à vol d'oiseau autour des centrales nucléaires précitées et des 5 km en ce qui concerne l'IRE de Fleurus) http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1232 	<p>Le SIPPT met à disposition des chefs d'établissement un calendrier de l'année scolaire pour tout ce qui concerne la sécurité: voir http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=636#Calendrier_pratique_dune_ann%C3%A9e_scolaire</p>
<p>AUT ANX</p>	<p>Prévoir les dates des exercices incendie et les communiquer au bourgmestre et aux pompiers. Tenir le registre de sécurité, le plan interne d'urgence, le plan annuel et le plan global d'action</p>	<p>A prévoir tout au long de l'année Voir ch VI Sécurité-Hygiène</p>
<p>AUT ANX</p>	<p>Prévenir le Bourgmestre, la police et les pompiers des activités prévues dans l'école suivant les directives locales</p>	<p>Circ 4739 du 18/2/14 Sécurité: organisation de manifestations diverses - addendum à la circulaire 4636 du 18/11/2013</p>
<p>AUT ANX</p>	<p>Transmission des places disponibles</p>	<p>Circ 4981 du 5/9/14: Application "PLAF": transmission des places disponibles dans l'enseignement fondamental Circ 5130 du 22/1/15: Complément d'information à la circulaire 4981: Application "PLAF": transmission des places disponibles dans l'enseignement fondamental</p>
<p>AUT ANX</p>	<p>Dernier jour du mois: vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO. Attention, le signalement doit se faire dès le 9^e demi-jour d'absence injustifiée, en ce compris les retours de vacances tardifs.</p>	<p>Voir ch.I Gestion des élèves - Obligation scolaire</p>
<p>AUT ANX</p>	<p>Tenue du registre de matricules</p>	
<p>AUT ANX</p>	<p>Décomptes périodiques: tout au long de l'année scolaire, selon une périodicité de 1 à 4 mois, remettre aux parents des décomptes</p>	<p>Circ 4516 du 29/8/13: Gratuité de l'accès à l'enseignement obligatoire</p>

	périodiques détaillant au minimum l'ensemble des frais réclamés, leurs montants, leur objet et le caractère obligatoire ou facultatif des montants réclamés	
AUT ANX	Organisation des réunions de parents	

DU 16 au 31 AOUT (AUT) - DU 26 au 31 AOUT (ANX)		
AUT ANX	Veiller aux désignations des MDP en collaboration avec le chef d'établissement	
AUT ANX	Confection et préparation de l'horaire provisoire, si ce n'est déjà fait.	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire Circ 4141 du 19/9/12: Grille-horaire de l'enseignement primaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Circ 4073 du 03/07/12: Encadrement différencié, rapport du PGAED AS: 2011-2015 Circ 6224 du 13/6/17: Encadrement différencié - dispositions en matière d'octroi et d'utilisation des moyens et de rédaction du PGAED et de son rapport de suivi - Enseignement fondamental ordinaire
AUT ANX	Inscriptions des nouveaux élèves (voir ch.I) – documents à demander à l'inscription)	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT ANX	Introduire les CF-CAD pour les demandes de congés pour l'année scolaire suivante (dans la majorité des cas: pour le 1er septembre au plus tard)	Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) Circ 6231 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le personnel administratif, le personnel de maîtrise, les gens de métier et de service (PAPO)
AUT ANX	Ephémérides et vade-mecum à l'usage des enseignants (dates des conseils de classe, réunions de parents, congés scolaires,...)	Calendrier scolaire (Enseignement.be) Circ 5400 du 8/9/15: Calendriers scolaires 2015-2016 et 2016-

		2017 Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire Circ 6276 du 7/7/17 : Epreuves externes non certificatives pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 5870 du 8/9/16: Organisation des évaluations externes non certificatives en lecture et production d'écrit en 2016-2017 dans l'enseignement primaire Circ 6087 du 24/2/17 (annuelle): Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune
AUT ANX	Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas Allergènes Superviser les commandes en collaboration avec la personne chargée de la comptabilité.
AUT ANX	Organisation des premiers jours de rentrée (accueil des élèves) et convocation des MDP	
AUT	S'assurer que la signature du chef d'établissement est légalisée	Circ 4665 du 19/12/13: Légalisation des diplômes, des certificats et des attestations de réussite en vue de leur reconnaissance à l'étranger
AUT ANX	Distribution des journaux de classe (GESTCLASSE – à commander l'année scolaire précédente au CTP) et des consignes aux enseignants. Rappel des directives venant de l'Inspection, des documents nécessaires à la préparation des cours (surtout pour les nouveaux collègues).	Circ 871 du 27/05/04: Documents relatifs à la préparation des cours
AUT ANX	Distribution des certificats médicaux MEDCONSULT aux enseignants	Circ 4937 du 23/7/14: Nouveaux certificats médicaux destinés aux membres du personnel de l'enseignement et assimilés. Nouveau numéro télécopie de l'organisme de contrôle de maladie MEDCONSULT Circ 6285 du 24/7/17 : MEDCONSULT : Modification de l'adresse courrier du certificat médical de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé.
AUT ANX	Préparation des documents à distribuer aux parents (avec accusé de réception): ROI, droit à l'image, projet d'établissement, règlement des études de Wallonie-Bruxelles Enseignement, projet pédagogique	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire Projet pédagogique et éducatif de l'enseignement organisé par

	et éducatif de W-B E, organisation de l'année scolaire, cout de la scolarité (estimation du montant des frais réclamés et de leur ventilation – ch.7 de circ 6268), mesures de contention et d'isolement (circ 5643)...	W-B E (réf site W-B E) Règlement des études des écoles fondamentales organisées par W-BE Projet d'établissement: voir V, 4 Circ 90 du 19/3/2002: Exercice de l'autorité parentale en matière scolaire AGCF du 6/3/2009 : Règlement d'ordre intérieur des écoles fondamentales organisées par W-B E Règlement d'ordre intérieur propre à l'établissement (réf site W-B E) Circ 3974 du 25/04/2012: Règlement d'ordre intérieur – Guide pratique
AUT ANX	Rapport des temporaires PAPO. Préparation des désignations PAPO Préparation de l'horaire PAPO	Circ 6260 du 29/6/17 (annuelle) - Organisation de la rentrée scolaire ou académique 2017-2018 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des Centres psychomédico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles <i>Remarque: les documents « DGT », à l'exception de ceux pour la désignation d'un comptable ou d'un correspondant ont été supprimés.</i>
AUT ANX	Accueil des nouveaux enseignants: guide et formations	Circ 5806 du 6/7/2016: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire Petit guide du jeune enseignant Enseigner pour Wallonie-Bruxelles Enseignement
AUT ANX	RLMO	Circ 6280 du 12/7/17 : Encadrement des cours de religion, de morale et de philosophie et de citoyenneté pour les élèves dispensés et du cours de philosophie et de citoyenneté commun dans l'enseignement primaire ordinaire – dévolution des emplois et nouvelles dispositions pour la fonction de maître de philosophie et citoyenneté (remplace la circulaire n° 5822 et complète la circulaire n° 5821)

SEPTEMBRE

AUT ANX	Demande de capital-périodes supplémentaire	Circ 6132 du 30/3/17 : Demandes de Capital-périodes supplémentaire émanant du Fonds de solidarité pour les établissements d'Enseignement fondamental ordinaire organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
AUT ANX	Le cas échéant, renvoyer avant le 15 septembre l'état d'intervention due pour les frais de pension visés par la circulaire annuelle	Circ 6259 du 28/6/17 (annuelle): Frais de pension des enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe.
AUT ANX	Distribution aux parents des documents préparés en août, avec signature d'un talon pour accusé de réception	
AUT ANX	Organisation pratique des concertations, de la première réunion des parents, concertation CPMS	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT ANX	Constitution des dossiers des nouveaux élèves et vérification de celui des anciens. Document pour le choix philosophique +dispense (clôture pour les changements au 15/9)	Voir ch.I Gestion des élèves Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire Circ 6181 du 12/5/17: Formulaire de choix dans l'enseignement primaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle
AUT ANX	Envoi des dossiers Structure et Encadrement (Primver – dossiers du 1er septembre) dans le courant de la première quinzaine de septembre.	
AUT ANX	Rédaction des documents concernant le personnel Voir aussi Ch.II GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR ET ENSEIGNANT	Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB
AUT ANX	Dossiers PTP, ACS et APE, Puéricultrices, à rédiger et à envoyer après réception de la dépêche Voir ch.II items Agents PTP – Agents ACS/APE	Circ 6255 du 28/6/17 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de personnels PTP en Région de Bruxelles Capitale pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 6256 du 28/6/17 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de personnels PTP en Région wallonne pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 6254 du 28/6/17 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de puéricultrices ACS/APE dans l'enseignement fondamental ordinaire pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 6253 du 28/6/17 (annuelle) : Directives relatives à

		<p>l'engagement de personnels ACS/APE (autres que les puéricultrices ACS/APE de l'enseignement fondamental ordinaire) pour l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ 6238 du 20/6/17 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de puéricultrices contractuelles pour l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ 6013 du 10/1/17 (annuelle): Personnels de l'enseignement organisé par la FWB. Appel aux candidats à un poste de puériculteur(trice) non statutaire dans l'enseignement maternel ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année 2017-2018</p>
AUT ANX	Organisation des cours de natation	Circ 4237 du 13/12/12 - Organisation des cours de natation dans l'enseignement ordinaire
AUT ANX	Encodage des élèves avant le 1 ^{er} octobre dans le logiciel SIEL-PRIMVER	<p>Obligation d'utiliser SIEL depuis 2009 (accessible sur le portail des métiers www.am.cfwb.be)</p> <p>Circ 5888 du 23/9/16 (annuelle): Comptage des élèves - obligation scolaire - octobre 2016</p> <p>Circ 3088 du 25/03/10: Sécurité des données personnelles</p> <p>Circ 4577 du 23/9/13: Protection de la vie privée et sécurité des données</p> <p>Circ 6016 du 10/1/17 : Helpdesk Siel : mise en place d'un numéro unique pour la DGEO</p>
AUT ANX	Délégation du comptage journalier des élèves	Vérification par rapport à SIEL
AUT ANX	Avant le 15/9, l'équipe éducative doit élaborer son plan de formation en lien avec le projet d'établissement.	Voir ch. III Formation continuée
AUT ANX	Convocation du COCOBA avant le 1 ^{er} octobre pour information sur l'utilisation du capital-périodes et le plan annuel de formation	Voir ch. VII – Organes de concertation et d'aide - Cocoba
AUT ANX	Signature des protocoles d'accord pour l'intégration permanente d'élèves de l'enseignement spécialisé avant le 15/9. Envoi des protocoles à l'Administration par l'école spécialisée.	<p>Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire</p> <p>Circ 6194 du 22/5/17 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé fondamental et secondaire</p>
AUT ANX	Clôture comptage des cours philosophiques au 15/09	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire

AUT ANX	Révision définitive des attributions, du tableau des DGT du désignateur	Service des désignations de l'Administration (site www.reseaucf.cfwb.be)
	Inscription aux formations Méso pour le 01/10. Attention à l'organisation des absences des enseignants (APA)	Circ 6066 du 15/2/17 (annuelle): Formation en cours de carrière dans l'enseignement fondamental ordinaire (règles comptables) Circ 4944 du 4/8/14: Formation en cours de carrière - remplacement des enseignants en formation Circ 4943 du 1/8/14: Formation en cours de carrière - demande de dérogation pour demi-jours de formation suppl. Circ 4983 du 8/9/14: Formation en cours de carrière - demande de dérogation au nombre de jours de formation sur base volontaire pour un enseignant (enseignement ordinaire) Circ 4926 du 08/07/14: Organisation des formations macro obligatoires pour les professeurs des cours philosophiques
AUT ANX	Calcul du reliquat (Primver) et demande éventuelle de capital-périodes supplémentaire en vue de la réunion de zone	
AUT ANX	Calcul du nouveau capital-périodes si nécessaire et modifications éventuelles des structures	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT ANX	Comptage des élèves au 30/09 et encodage dans SIEL	Circ 5888 du 23/9/16 (annuelle): Comptage des élèves - obligation scolaire - octobre 2016
AUT ANX	Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
AUT ANX	Documents fin de mois du personnel	Voir ch.II Gestion administrative du personnel enseignant et directeur - Documents COLLECTIFS à transmettre A LA DIRECTION DECONCENTREE
AUT ANX	Faire vérifier le bon état de fonctionnement de l'installation de chauffage	Prévenir au plus vite le SGISFWB si des anomalies sont constatées.
AUT ANX	Dossier collaboration culture-enseignement pour mi-octobre	Circ 6021 du 16/1/17 (annuelle): Collaboration entre culture et enseignement - appel à projets Circ 6163 du 3/5/17 : Information aux directions d'écoles relative à une enquête de l'Observatoire des Politiques Culturelles portant sur les liens entre l'Ecole et la Culture
AUT ANX	Programme européen eTwinning	Circ 6027 du 18/1/17 (annuelle): Programme européen eTwinning : se former aux échanges virtuels entre classes, en Europe et dans la Fédération Wallonie-Bruxelles

AUT ANX	Campagne «Emile le serpent mobile»	Circ 6098 du 3/3/17 : Mobilité scolaire : « Emile le serpent mobile »
AUT ANX	Appel à projets et inscriptions médias - Activités scolaires d'éducation aux Médias – appel à projets pour le 30/9 - «Ouvrir mon quotidien»: inscription P6 du 15/9 au 17/10 - «Journaliste en classe»: inscription P5-P6 toute l'année	Circ 5781 du 24/6/16(annuelle): Circulaire relative aux activités scolaires d'éducation aux médias - Appel à projets 2016-2017 Circ 6174 du 10/5/17 (annuelle): Concours de création d'un journal - « Journalistes en herbe » - pour les classes de 6ème primaire, ainsi que de 1ère, 2ème et 6ème de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Circ 5838 du 17/8/16 (annuelle): Circulaire relative à "Ouvrir mon quotidien"et "Journalistes en classe"dans les écoles fondamentales et secondaires

OCTOBRE		
AUT ANX	Organisation des évaluations externes non certificatives, de la correction et de l'encodage (selon les années en octobre ou novembre)	Circ 6276 du 7/7/17 : Epreuves externes non certificatives pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 6087 du 24/2/17 (annuelle): Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune
AUT ANX	Début de mois: réunion de zone pour la distribution des reliquats (pour organisation d'octobre à juin)	
AUT ANX	A partir d'octobre, demande de dérogation pour les inscriptions tardives (hors changement d'école) et les élèves venant de l'étranger. Uniquement en primaire.	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT ANX	Encodage Primver: population au 30/09 pour le 05 au plus tard, encadrement pour le 20 au plus tard et envoi des dossiers.	(suivant consignes <i>GESTSCOL</i> et <i>Primver</i> reçues)
AUT ANX	Si nécessaire, encodage des nouvelles attributions ou modifications suite à la réunion du capital-périodes	Circ 2464 du 24/09/08: Formulaires: - Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. ; - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. Réseau: CF Circ 2362 du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion –

		Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi. Réseau: CF Circ 6020 du 13/1/17 (annuelle): WBE - personnel enseignant. Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d'accueil de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles+ addendum du 6/2/17
AUT ANX	Introduire le cas échéant une demande de dérogation pour des dépassements prévus pour prendre en compte la problématique particulière de l'organisation des cours de langue moderne pour le 3/10	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT ANX	Prévoir la rencontre annuelle entre des délégués de l'équipe éducative, du CPMS et du service de promotion de la santé à l'école	Voir ch.VII – Organes de concertation et d'aide – Cellule de concertation locale
AUT ANX	Envoi des IDS et SDS	Circ 2464 du 24/09/08: Perte partielle de charge et envoi du document IDS – Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document SDS Circ 5917 du 18/10/16: WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif. Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. DL 27/10/16
AUT ANX	Maîtres de religion - admis au stage: disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation définitive	Circ 5917 du 18/10/16: WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif. Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif

	<ul style="list-style-type: none"> - nommés à titre définitif: Disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation définitive 	<p>dans les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. DL 27/10/16</p>
AUT ANX	Mise à disposition des bulletins et des doubles, utilisation des nouveaux bulletins	Circ 5954 du 16/11/16 (annuelle): Modalités d'utilisation des bulletins destinés aux élèves de l'enseignement primaire de l'enseignement organisé par la FWB – AS: 2016-2017
AUT ANX	Encadrement différencié 2011-2015: PGAED fondamental (Programme Général d'Action d'Encadrement Différencié) doit être établi pour le 15 octobre au plus tard. Dispositions prolongées jusqu'au 31/8/2017	Circ 3624 du 22/06/11: Encadrement différencié 2011-2015 – PGAED de l'enseignement fondamental Circ 6224 du 13/6/17 : Encadrement différencié - dispositions en matière d'octroi et d'utilisation des moyens et de rédaction du PGAED et de son rapport de suivi - Enseignement fondamental ordinaire
AUT ANX	Convoquer une assemblée générale de l'Association des Parents ou des parents s'il n'y a pas d'AP avant le 1/11	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire Voir Ch.VII.Association de Parents
AUT ANX	Renvoyer les formulaires de satisfaction «Mon École Mon métier» pour le 15/10/16	Circ 5862 du 1/9/16 Fiches et site "Mon Ecole Mon Métier": formulaires de satisfaction
AUT ANX	Suivant organisation, signature des bulletins. Un conseil: constituer des doubles des bulletins.	
AUT ANX	Pour le 1 ^{er} novembre, envoyer au CPMS - la liste des élèves, inscrits dans l'établissement à la date du 1/10 - la liste des élèves soumis à l'obligation du bilan de santé individuel	Circ 4201 du 29/10/12: Recueil standardisé d'informations sanitaires et sécurité des données personnelles
AUT ANX	En cas d'application de la norme de rationalisation de 80%, tenir le document de calcul qui prouve que l'établissement est dans les conditions pour appliquer la norme de 80 % à la disposition du vérificateur et envoyer une copie au Ministre en charge de	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire

	l'enseignement obligatoire	
AUT ANX	Dernier jour du mois: vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO.	Voir ch.I Gestion des élèves - Obligation scolaire
AUT ANX	Réfléchir à la possibilité d'introduire une demande de subside dans le cadre de l'appel à projet «Les Planches à l'école»	Circ 5020 du 7/10/14 (annuelle): Les Planches à l'école - appel à projets
	Concours de création d'un journal – «Journalistes en herbe» pour les classes de 6 ^{ème} primaire et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire – pour fin octobre	Circ 6174 du 10/5/17 (annuelle): Concours de création d'un journal - « Journalistes en herbe » - pour les classes de 6ème primaire, ainsi que de 1ère, 2ème et 6ème de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
AUT ANX	Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
AUT ANX	Documents fin de mois du personnel	Voir ch.II Gestion administrative du personnel enseignant et directeur - Documents COLLECTIFS à transmettre A LA DIRECTION DECONCENTREE
AUT ANX	Penser à réunir le Conseil de participation avant les vacances d'hiver	Voir ch.VII – Conseil de participation
AUT ANX	Inscription pour le label "Sciences à l'école"avant le 15 novembre	Circ 5403 du 10/9/15 : Label « Sciences à l'école » 2016 Tous les 3 ans ?

NOVEMBRE

AUT ANX	Médecine du travail: documents relatifs aux listes des membres du personnel. Mise à jour à renvoyer pour le 15 novembre	Circ 5869 du 7/9/16 (annuelle): Médecine du travail - documents relatifs aux listes du personnel. Mise à jour des tableaux reprenant le personnel soumis et non soumis à la Médecine du Travail.
AUT ANX	Comptage des élèves de maternelle le 11 ^{ème} jour qui suit la rentrée du congé d'automne et encodage Primver si on atteint un nombre permettant une augmentation de cadre.	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT ANX	Les dépassements de maxima pour la taille des classes devront être communiqués à l'administration pour le 30 novembre au plus tard, à l'aide du formulaire joint (circ. 6268)	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT ANX	Introduire le cas échéant une demande de dérogation pour des dépassements prévus pour prendre en compte la problématique	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire

	particulière de l'organisation des cours de langue moderne pour le 3/10. (Région de Bruxelles-Capitale, Communes de Comines-Warнетon, Mouscron, Flobacq, Enghien, Malmédy, Waimés, Baelen, Plombières et Welkenraedt): maximum 29 élèves par classe aux 2 ^e et 3 ^e degrés (P3 à P6)	
AUT ANX	Dernier jour du mois: vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO.	Voir ch.I Gestion des élèves - Obligation scolaire
AUT ANX	Demande de matériel de psychomotricité	Circ 3535 du 27/4/11: Adaptation de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 novembre 2003 relatif à l'achat de matériel sportif destiné à la psychomotricité
AUT ANX	Passeport TIC pour les élèves à partir de 6 ans	Dernière circulaire en date Circ 5435 du 7/10/15: Projet Passeport TIC pour les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé. Appel à projet pour l'année scolaire 2015-2016.
AUT ANX	Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
AUT ANX	Documents fin de mois du personnel	Voir ch.II Gestion administrative du personnel enseignant et directeur - Documents COLLECTIFS à transmettre A LA DIRECTION DECONCENTREE
AUT ANX	Préparer le plan annuel d'action et l'ajustement du plan global de prévention	Voir ch.VI Sécurité-Hygiène Items Plan d'action et plan global de prévention

DECEMBRE

AUT ANX	Prévisions budgétaires, réalisation de transferts éventuels, clôture des comptes de fin d'exercice.	Circ 4870 du 12/06/2014: Pilotage des établissements scolaires en matière de gestion comptable.
AUT ANX	Préparation du rapport d'activités à soumettre au Conseil de participation avant le 31 décembre en collaboration avec le chef d'établissement	Rapport d'activités: introduction électronique. Site www.wallonie-bruxelles-enseignement.be . Choisir Chef d'établissement / Education / Rapport d'activités
AUT ANX	Conseil de participation. Renouvellement de la représentation des élèves et des parents	Circ 4809 du 24/4/2014: Conseil de participation – article 69 du décret « Missions » du 24 juillet 1997 Circ 4593 du 7/10/13: Renouvellement du Conseil de Participation dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - janvier

		2014
AUT ANX	Dernier jour du mois: vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO.	Voir ch.I Gestion des élèves - Obligation scolaire
AUT ANX	Clôture des commandes manuels et logiciels scolaires	Dossier Manolo Circ 5780 du 24/6/16 : Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire
AUT ANX	Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
AUT ANX	Documents fin de mois du personnel	Voir ch.II Gestion administrative du personnel enseignant et directeur - Documents COLLECTIFS à transmettre A LA DIRECTION DECONCENTREE
AUT ANX	Inviter le Cocoba en janvier	En vue d'approuver le plan annuel d'action Voir ch.VI Sécurité-Hygiène Items Plan d'action et plan global de prévention
AUT ANX	Suivant organisation interne: signature des bulletins	

JANVIER		
AUT ANX	Comptage des élèves au 15 janvier.	Circ 6010 du 6/1/17: Financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - comptage du 16-01-2017 - constitution du fichier de tous les élèves
AUT ANX	Envoi du dossier Population au 15 janvier (Primver)	
AUT ANX	Comptage des élèves de maternelle le 11 ^e jour qui suit la rentrée de janvier et encodage Primver si on atteint un nombre permettant une augmentation de cadre.	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT	Vérifier le plan d'actions en cas de délestage électrique pour le 30 janvier	Circ 5991 du 16/12/16 (annuelle): Plan d'actions en cas de délestage électrique (enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles)
AUT ANX	Suivant organisation interne: signature des bulletins	

AUT ANX	Décret «inscriptions» - Modalités d'inscription en première année commune de l'enseignement secondaire ordinaire – remettre le FUI aux parents au plus tard un mois avant le début des inscriptions en 1 ^{ère} commune (les inscriptions se déroulent pendant 3 semaines à partir du premier jour ouvrable qui suit la fin du congé de détente de Carnaval)	Circ 5998 du 21/12/16 (annuelle): Décret « inscription » - Modalités d'inscription en 1 ^{ère} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire pour l'année scolaire 2017-2018 – A l'attention de l'enseignement primaire ordinaire et spécialisé.
AUT ANX	Dernier jour du mois: vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO.	Voir ch.I Gestion des élèves - Obligation scolaire
AUT ANX	Prise de connaissance et signature des documents comptables du 2 ^e semestre	
AUT ANX	Dossier Manolo pour le 30 janvier	Dossier Manolo Circ 5780 du 24/6/16 : Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire
AUT ANX	Diffuser la circulaire d'appel aux candidats temporaires et temporaires prioritaires	Postuler au sein du réseau organisé par la FWB (Wallonie-Bruxelles Enseignement)
AUT ANX	Renouvellement du Conseil de participation: renvoyer dans le courant du mois de janvier le formulaire annexé relatif au renouvellement du Conseil de participation (31 janvier au plus tard)	Voir décembre
AUT AUX	Inscription à la dictée du Balfroid (date-limite 15 janvier)	Circ 5989 du 15/12/16: Dictée du Balfroid
AUT ANX	Prix «Reine Paola» pour l'enseignement: math, sciences et technologie	Circ 5899 du 30/9/16 (annuelle): Prix Reine Paola pour l'enseignement 2016 – 2017 - Sciences, Maths et Techno : une clé pour notre avenir ! - Soutien extra-scolaire aux jeunes et à leur école.
AUT ANX	Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
AUT ANX	Documents fin de mois du personnel	Voir ch.II Gestion administrative du personnel enseignant et directeur - Documents COLLECTIFS à transmettre A LA DIRECTION DECONCENTREE

FEVRIER		
AUT ANX	Envoi du rapport d'activités avant le 15 février	Rapport d'activités: introduction électronique. Site www.wallonie-bruxelles-enseignement.be . Choisir Chef d'établissement / Education / Rapport d'activités
AUT ANX	Comptage des élèves de maternelle le 11 ^{ème} jour qui suit la rentrée de Carnaval et encodage Primver si on atteint le nombre indiqué dans la circulaire de rentrée.	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire Circ 6053 du 10/2/17 : Collecte de la fréquentation moyenne des élèves de 3e maternelle
AUT ANX	Printemps des sciences: inscription aux activités	Circ 6002 du 22/12/16 (annuelle): Printemps des Sciences 2017 Circ 6110 du 13/3/17 : Printemps des Sciences 2017 – phase 2
AUT ANX	Dernier jour du mois: vérification des absences et justificatifs des élèves. Vérification et signature des registres. Encodage des dénonciations éventuelles à la DGEO.	Voir ch.I Gestion des élèves - Obligation scolaire
AUT ANX	Déclarations fiscales pour garderie avant le 1/3	Circ 1749 du 02/07/07: Déduction des frais de garde d'enfants âgés de moins de 12 ans
AUT ANX	Opération «Avocat dans l'école»	Circ 6009 du 6/1/17 (annuelle): Avocat dans l'école 2017
AUT ANX	Programmes Langue et culture d'origine (LCO) Partenariat avec différents pays (Espagne, Grèce, Italie, Maroc, etc.): inscription avant le 20 mars environ	Circulaires annuelles paraissant en février: recherche sur http://www.enseignement.be/index.php?page=26822 avec le mot «OLC» ou le mot «langues»
AUT ANX	Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
AUT ANX	Documents fin de mois du personnel	Voir ch.II Gestion administrative du personnel enseignant et directeur - Documents COLLECTIFS à transmettre A LA DIRECTION DECONCENTREE
AUT ANX	Demande d'agents PTP, ACS/APE pour fin février – pas de circulaire en 2017	Circ 6013 du 10/1/17 (annuelle): Personnels de l'enseignement organisé par la FWB. Appel aux candidats à un poste de puériculteur(trice) non statutaire dans l'enseignement maternel ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année 2017-2018 Circ 5589 du 3/2/16 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Wallonne

		<p>Circ 5590 du 3/2/16 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Bruxelles-Capitale</p> <p>Circ 5601 du 5/2/16 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes ACS (Agent contractuel subventionné) ou APE (Aide à la promotion de l'emploi) dans l'enseignement de plein exercice ordinaire et spécialisé - FWB</p> <p>Circ 5597 du 4/2/16 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes ACS ou APE de puériculteurs (trices) dans l'enseignement de plein exercice ordinaire</p>
AUT ANX	<p>Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes.</p> <p>Date-limite février</p>	<p>Circ 6018 du 11/1/17(annuelle) : Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes, en lien avec la transmission de la mémoire de la colonisation</p>

MARS		
AUT ANX	<p>Préparation de la liste des élèves pour le CEB (vérification de l'orthographe des noms et prénoms, de la nationalité ainsi que des dates de naissance sur base de documents officiels). Transmettre cette liste à l'inspecteur primaire du secteur pour le 1er avril. Lettre d'information pour les autres élèves rentrant dans les conditions de passation du CEB.</p>	<p>Circ 6087 du 24/2/17 (annuelle): Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune</p>
AUT ANX	<p>Commande des registres de fréquentation, des bulletins et des Gestclasses pour l'année scolaire suivante avec le bon de commande envoyé dans les écoles</p>	
AUT ANX	<p>Dossier Manolo pour le 31 mars (encodage dans Manolo)</p>	<p>Dossier Manolo</p> <p>Circ 5780 du 24/6/16: Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels</p>

		scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire
AUT ANX	Comptage des élèves au 15 janvier: ramassage concurrentiel – date-limite vers le 20 mars	Circ 6103 du 8/3/17 (annuelle): Financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles – comptage du 16/01/2017 – ramassage concurrentiel
AUT ANX	Demande de classe d'immersion, s'il échet	Circ 4616 du 28/10/13: Mise en place d'un projet en immersion AS: 2013-2014 (voir aussi circ 2193) Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire Circ 5478 du 29/10/15: Plateforme d'échange d'enseignants entre les Communautés Circ 6062 du 15/2/17 relative à « Echange d'enseignants entre les communautés française, flamande et germanophones » Circ 5710 du 10/5/16 : Circulaire relative aux titres et dérogations concernant les fonctions exercées en immersion linguistique Circ 5909 du 11/10/16 relative aux procédures de suspension des cours en immersion linguistique dans l'enseignement fondamental et secondaire
AUT ANX	Etat des lieux en vue de la préparation des attributions de l'année scolaire suivante (à la demande du service des désignations). En collaboration avec le chef d'établissement	Voir ch. II – documents de base pour les statuts des enseignants, les congés, etc.
AUT ANX	Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
AUT ANX	Documents fin de mois du personnel	Voir ch.II Gestion administrative du personnel enseignant et directeur - Documents COLLECTIFS à transmettre A LA DIRECTION DECONCENTREE
AUT ANX	Inscription à la semaine du Patrimoine	Circ 6008 du 5/1/17 : Semaine Jeunesse et Patrimoine 2017
AUT ANX	Projet annuel «Village des métiers» pour élèves de 6e primaire	Circ 5576 du 26/1/16 (annuelle): Promotion des métiers de la construction
AUT ANX	Concours «Label européen des langues»	Circ 6030 du 20/1/17 (annuelle) : Label européen des langues - Appel à projets 2017 Circ 6032 du 24/1/17 : Erratum : Label européen des langues, appel à projets 2017

AUT ANX	Dossier collaboration culture-enseignement pour mi-octobre	Circ 6021 du 16/1/17 (annuelle): Collaboration entre culture et enseignement - appel à projets
AUT ANX	Promouvoir le stage d'immersion en allemand à Saint-Vith pour les élèves concernés	Circ 6071 du 20/2/17(annuelle): Stage d'immersion linguistique en langue allemande à Saint-Vith du 02 au 11 aout 2017

AVRIL

AUT ANX	Demande de capital-périodes supplémentaire	Circ 6132 du 30/3/17 : Demandes de Capital-périodes supplémentaire émanant du Fonds de solidarité pour les établissements d'Enseignement fondamental ordinaire organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
AUT ANX	Rédaction des éventuels bulletins de signalement pour le personnel définitif (entre le 1 ^{er} et le 15 mai)	Voir ch.II – Gestion administrative du personnel directeur et enseignant – Définitifs: documents
AUT ANX	Comptage des élèves de maternelle le 11 ^{ème} jour qui suit la rentrée des vacances de printemps et encodage Primver si on atteint le nombre permettant une augmentation de cadre.	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT ANX	Dossiers de demandes de dérogation (maintien en maternelle, 1 ^{ère} année à 5 ans, huitième année) et contacts avec le CPMS. Un avancement ou une dérogation pour maintien peut intervenir à n'importe quel moment de l'année scolaire.	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT ANX	Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
AUT ANX	Documents fin de mois du personnel	Voir ch.II Gestion administrative du personnel enseignant et directeur - Documents COLLECTIFS à transmettre A LA DIRECTION DECONCENTREE
AUT ANX	Appel à projets pour des périodes complémentaires	Circ 6131 du 30/3/17 : Périodes complémentaires à attribuer pour l'année scolaire : appel à projets

MAI

AUT ANX	Demande d'intégration permanente des élèves de l'enseignement spécialisé (dossier commun) avant fin mai	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
AUT ANX	Mise au point de l'organisation de la fin de l'année scolaire: organisation des épreuves P2 et CEB, préparation des documents	Décret du 2/6/06 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves

	(délibérations CEB, communication des résultats, distribution des bulletins, réunions de parents, recours en cas de refus de CEB, proclamation des CEB...)	de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire
AUT ANX	Commande des journaux de classe pour l'année scolaire suivante (si pas fait en mars ou en avril) avec le bon de commande envoyé dans les écoles	
AUT ANX	15 mai: dernier délai pour la rédaction des bulletins de signalement	<u>VOIR CH. II – GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR ET ENSEIGNANT - DOCUMENTS COLLECTIFS À TRANSMETTRE À LA DIRECTION DÉCONCENTRÉE</u>
AUT ANX	15 mai: dernier délai pour la rentrée du formulaire FCC/001 de non délégation au Service général de Wallonie-Bruxelles Enseignement pour les formations Micro	<u>Circ 1117</u> du 4/5/05 Formation en cours de carrière – Enseignement fondamental ordinaire
AUT ANX	Envoi du document relatif au ramassage concurrentiel	<u>Circ 6103</u> du 8/3/17 (annuelle): Financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles – comptage du 15/01/2017 – ramassage concurrentiel
AUT ANX	Demande éventuelle d'ouverture d'un Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants (DASPA)	<u>Circ 5936</u> du 26/10/17 (annuelle): DASPA – appel à candidatures pour l'ouverture d'un nouveau dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants
AUT ANX	Préparation de l'horaire provisoire de la rentrée	<u>Circ 5775</u> du 21/6/16: Modèle de règlement de travail – Enseignement fondamental ordinaire - III.Horaires de travail + annexe IA
AUT ANX	Documents pour la rémunération des maîtres de stage	<u>Circ 6102</u> du 8/3/17 (annuelle): Rémunération des maîtres de stage dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire, ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, organisés ou subventionnés par la Communauté française
AUT ANX	Programme européen eTwinning	<u>Circ 6027</u> du 18/1/17 (annuelle): Programme européen eTwinning : se former aux échanges virtuels entre classes, en Europe et dans la Fédération Wallonie-Bruxelles
AUT ANX	Commande manuels et logiciels scolaires	<u>Dossier Manolo</u> <u>Circ 5780 du 24/6/16</u> : Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire
AUT	Commande matériel	

	ANX		
	AUT ANX	Organisation de l'intendance et des menus pour le mois suivant	Voir ch.VIII.Divers – Qualité des repas
	AUT ANX	Documents fin de mois du personnel	Voir ch.II Gestion administrative du personnel enseignant et directeur - Documents COLLECTIFS à transmettre A LA DIRECTION DECONCENTREE
	AUT ANX	Informers le SGISFWB des interventions à réaliser impérativement avant la rentrée	
	AUT ANX	Organisation des jours blancs: proposition d'activités	Circ 6195 du 24/5/17 : Activités organisées durant la période du 22/23 juin et du 26/27/28 juin 2017 à destination des élèves de l'enseignement fondamental et secondaire

JUN			
	AUT ANX	Organiser la rentrée du personnel administratif et ouvrier	Circ 6260 du 29/6/17 (annuelle) - Organisation de la rentrée scolaire ou académique 2017-2018 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
	AUT ANX	Introduire les CF-CAD pour les demandes de congés pour l'année scolaire suivante (dans la majorité: pour le 15 juin au plus tard)	Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) Circ 6231 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le personnel administratif, le personnel de maîtrise, les gens de métier et de service (PAPO)
	AUT ANX	Préparation du Jury interne CEB	Circ 6087 du 24/2/17 (annuelle): Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune
	AUT ANX	Organisation des examens, des corrections des examens de juin, des remises des points et des remises des bulletins	
	AUT	Rédaction des CEB et attestations de suivi de langue	Circ 2743 du 10/06/09: Modèles du Certificat d'études de base

ANX		(CEB) Modèle d'attestation de suivi de langue (en annexe 1 du document)
AUT ANX	Etablissement des documents de fin de fonction pour les membres du personnel temporaires/ACS/APE/PTP	Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB
AUT ANX	Préparation, mise à disposition et signature des éventuels rapports de temporaires, C4 et documents de fin de fonction. En collaboration avec le chef d'établissement	Modèles de rapports Maîtres de religion temporaires (A.M. 22/3/74) Maîtres de religion stagiaires (A.M. 22/3/74) Circ 5303 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles désignés à titre temporaire se sont acquittés de leurs tâches
AUT ANX	Clôture des comptes du premier semestre	
AUT ANX	Réunion de zone pour la distribution des reliquats (septembre et éventuellement octobre à juin): demande éventuelle de capital-périodes supplémentaire et préparation de la réunion de zone	
AUT ANX	Documents fin de mois du personnel	Voir ch.II Gestion administrative du personnel enseignant et directeur - Documents COLLECTIFS à transmettre A LA DIRECTION DECONCENTREE
AUT ANX	Signaler les problèmes urgents au SGISFWB et à la Direction régionale compétente, en vue de la préparation de la programmation budgétaire pluriannuelle et la planification des travaux pour l'année suivante	
AUT ANX	Introduire les CF-CAD pour les demandes de congés pour l'année scolaire suivante (dans la majorité: pour le 15 juin au plus tard)	Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) Circ 6231 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le personnel administratif, le personnel de maîtrise, les gens de

		métier et de service (PAP0)
--	--	-----------------------------

DU 1^{er} au 5 JUILLET

	AUT ANX	Prise de connaissance et signature des documents comptables du 1 ^{er} semestre	
	AUT ANX	Archivage des différents documents à conserver	
	AUT ANX	Envoi des commandes de matériel (si pas fait en mai ou juin)	
	AUT ANX	Inscription des nouveaux élèves, clôture des élèves sortants, encodage des résultats au CEB. Effectuer le passage de classe.	Encodage dans SIEL

Ch. I. GESTION DES ELEVES

Personne-ressource: Mme Renelde Vanderheiden, chargée de mission (renelde.vanderheiden@cfwb.be)

Contenu

ABSENCE DES ELEVES.....	33
ACCUEIL DE L'ENFANT MALADE OU HANDICAPE A L'ECOLE.....	33
ACTIVITES SPORTIVES.....	33
ALIMENTATION SAIN.....	33
ASSURANCE DES ELEVES.....	34
AVANTAGES SOCIAUX.....	34
CHANGEMENT D'ECOLE.....	34
COURS PHILOSOPHIQUES.....	34
COÛT DE LA SCOLARITÉ.....	34
CRÉATION DE CLASSES SUPPLÉMENTAIRES.....	34
DÉROGATIONS D'ÂGE.....	34
DIPLOMES/EQUIVALENCES/LEGISLATION.....	34
DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET DE SCOLARISATION DES ELEVES PRIMO-ARRIVANTS (DASPA).....	34
DYSLEXIE.....	34
ELEVES HOSPITALISES.....	34
ELOIGNEMENT D'UN DES PARENTS: GESTION.....	34
EQUIVALENCE DES DIPLOMES.....	35
EXCLUSION DEFINITIVE.....	35
GESTION INFORMATISEE.....	35
INSCRIPTION EN MATERNELLE ET EN PRIMAIRE.....	35
INTEGRATION D'ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES.....	36
INTERNATS ET HOMES D'ACCUEIL.....	36

[Retour «Table des Matières»](#)

MESURES DE CONTENTION ET D'ISOLEMENT.....	37
OBLIGATION SCOLAIRE.....	37
PASSAGE VERS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE.....	37
PHOTOGRAPHIE DES ELEVES.....	37
PLAF (places disponibles dans l'enseignement fondamental).....	37
PRIMO-ARRIVANTS.....	38
PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE.....	38
PROTECTION DE LA VIE PRIVEE.....	38
RECRUTEMENT D'ELEVES.....	38
ROI (REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR).....	38
SERVICES EXTERNES.....	38
SIEL (Signalétique élèves).....	38
TROUBLES DE L'ATTENTION (TDA/H).....	38
TRANSPORT PAR BUS.....	38
TRANSPORT SCOLAIRE (PRISE EN CHARGE).....	38

ABSENCE DES ELEVES	Voir l'item OBLIGATION SCOLAIRE
ACCUEIL DE L'ENFANT MALADE OU HANDICAPE A L'ECOLE	Circ 4888 du 20/6/14: Soins et prises de médicaments pour les élèves accueillis en enseignement ordinaire et en enseignement spécialisé. Année scolaire 2014-2015 et suivantes Circ 3402 du 07/01/11: Circulaire informative relative à la diffusion du livre blanc « Accueil de l'enfant malade ou handicapé à l'école » réalisée par la Ligue des droits de l'enfant Circ 2783 du 26/06/09: Maladie coeliaque: information
ACTIVITES SPORTIVES	Circ 2752 du 18/06/09: Activités sportives au profit des élèves Site de la FSWBE – Fédération Sportive Wallonie Bruxelles Enseignement Site de l'ADEPS
ALIMENTATION SAINE	Circ 6190 du 18/5/17 : Soutien au développement de projets liés à

	l'alimentation équilibrée et durable dans les écoles fondamentales - Appel à projets 2017-2018
ASSURANCE DES ELEVES	Circ 2500 du 13/10/08: Assurances scolaires afférentes aux établissements du réseau d'enseignement organisé par la FWB
AVANTAGES SOCIAUX	Circ 6169 du 8/5/17 : Avantages sociaux - Années civiles 2014 et 2015
CHANGEMENT D'ECOLE Marche à suivre: voir circulaire 6268. Ne pas oublier de sortir l'élève de la gestion informatisée et de compléter le registre matricule.	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
COURS PHILOSOPHIQUES	Circ 5224 du 31/3/15: Arrêt de la Cour Constitutionnelle du 12 mars 2015 relatif aux choix des cours philosophiques Circ 6181 du 12/5/17: Formulaire de choix dans l'enseignement primaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle
COÛT DE LA SCOLARITÉ	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire (estimation du montant des frais réclamés et de leur ventilation)
CRÉATION DE CLASSES SUPPLÉMENTAIRES	Circ 6156 du 27/4/17 : Appel à projets pour la création de nouvelles places dans les zones ou parties de zones en tension démographique
DÉROGATIONS D'ÂGE	Circ 6159 du 28/4/17 : Dérogations d'âge dans l'enseignement maternel et primaire
DIPLOMES/EQUIVALENCES/LEGISLATION	Il n'y a pas de demande d'équivalence à introduire pour les élèves qui, venant de l'étranger, s'inscrivent dans une école primaire en Belgique.
DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET DE SCOLARISATION DES ELEVES PRIMO-ARRIVANTS (DASPA)	Circ 5936 du 26/10/17 (annuelle): DASPA – appel à candidatures pour l'ouverture d'un nouveau dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants
DYSLEXIE	Site de Dyslexia International Site de la Fondation Dyslexie Grille d'alerte pour enseignants du fondamental
ELEVES HOSPITALISES	Circ 3292 du 14/10/10: L'enseignement en milieu hospitalier subventionné ou organisé par la Communauté française, ou l'enseignement spécialisé de «type 5»
ELOIGNEMENT D'UN DES PARENTS: GESTION	Circ 569 du 18/3/03: Circulaire du Ministère de l'Intérieur relative à l'éloignement des familles avec enfant(s) scolarisé(s) de moins de 18 ans

	et l'intervention des services de police dans les écoles.
EQUIVALENCE DES DIPLOMES	Circ 6281 du 14/7/17: Équivalence de titres d'études primaires et secondaires étrangers
EXCLUSION DEFINITIVE	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire
GESTION INFORMATISEE Dossiers élèves: encoder les dossiers dans SIEL au fur et à mesure (inscrire manuellement les élèves dans le registre matricule d'inscription). Un transfert est possible vers GESTCOL. Aux dates de comptage, vérifier les chiffres de population par rapport au registre papier et les transférer via SIEL <ul style="list-style-type: none"> • au 30 septembre • au 15 janvier Calcul de l'encadrement dans PRIMVER: <ul style="list-style-type: none"> • du 1er au 30 septembre • du 1er octobre au 30 juin • à chaque augmentation de cadre maternel 	Portail des applications métiers http://www.am.cfwb.be SIEL – PRIMVER – COSIEL Circ 6016 du 10/1/17 : Helpdesk Siel : mise en place d'un numéro unique pour la DGEO Circ 4992 du 17/9/14 (annuelle) Comptage des élèves -Obligation scolaire - Octobre 2014 Circ 6010 du 6/1/17: Financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - comptage du 16-01-2017 - constitution du fichier de tous les élèves
INSCRIPTION EN MATERNELLE ET EN PRIMAIRE <u>Documents à demander aux parents</u> Carte d'identité ou autre document (composition de ménage ou certificat de nationalité) – à photocopier, pour connaître l'orthographe du nom. Document (carnet de mariage, jugement...) stipulant qui est le responsable légal de l'élève. Primo-arrivants: documents spécifiques Bulletin de l'année précédente si inscription en cours de scolarité primaire. Changement d'école en cours d'année scolaire ou en cours de cycle <u>Documents à faire remplir</u> Choix de langue en 5e et 6e primaires Choix de cours philosophique ou dispense La liste des documents à présenter lors du contrôle du Service de Vérification de la Population scolaire se trouve au point 6.2.1 de la Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement	Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire Changement d'école: ch.2.4. Cours de seconde langue: ch.4.3. Primo-arrivants: ch.2.2.6. Circ 6181 du 12/5/17: Formulaire de choix dans l'enseignement primaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle Circ 3806 du 29/11/11: Organisation et compétences territoriales des membres du Service de vérification de la population scolaire.

maternel et primaire ordinaire	
INTEGRATION D'ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES	<p>Vadémécum de l'intégration des élèves à besoins spécifiques (2011) Circ 6131 du 30/3/17 : Périodes complémentaires à attribuer pour l'année scolaire : appel à projets Circ 6129 du 30/3/17: Aide à l'intégration, dérogations au capital-périodes attribué dans les limites des disponibilités budgétaires disponibles. Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire Circ 6194 du 22/5/17 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé fondamental et secondaire, ch.13 Circ 3804 du 28/11/11: Circulaire relative aux modalités de transmission du Plan individuel d'apprentissage (P.I.A.). Circ 4235 du 12/12/2012 - Plan Individuel d'Apprentissage (P.I.A.)- De la démarche au document – Un plan individuel d'apprentissage avec et pour l'élève utile pour la mise en place d'un processus d'intégration. Année 2013-2014 et suivantes Site APEDA: Association pour Enfants en Difficulté d'Apprentissage</p>
INTERNATS ET HOMES D'ACCUEIL	<p>Circ 6137 du 6/4/17: Fixation du prix des pensions des élèves internes hébergés au sein des internats et homes d'accueil de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Circ 6166 du 5/5/17 (annuelle): Fixation des tarifs journaliers et mensuels des pensions des élèves internes hébergés au sein des internats d'Enseignement fondamental et secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Circ 6140 du 12/4/17 : Fixation des tarifs journaliers et mensuels des pensions des élèves internes hébergés au sein des internats d'Enseignement fondamental et secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Circ 6259 du 28/6/17 (annuelle): Frais de pension des enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe. Circ 5281 du 9/6/15: Inscription des élèves et étudiants dans les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles –</p>

	<p>Conditions requises pour obtenir une dérogation.</p> <p>Circ 6157 du 27/4/17 : Gestion des internats de la Communauté française relevant de l'Enseignement obligatoire ordinaire. Modalités de paiement et de remboursement des pensions (abroge et remplace la circulaire B/90/15 du 10/09/1990).</p>
MESURES DE CONTENTION ET D'ISOLEMENT	<p>Circ 5643 du 4/3/16: Mesures de contention et d'isolement dans l'enseignement</p>
<p>OBLIGATION SCOLAIRE</p> <p>Gestion des présences: déléguer la gestion quotidienne aux titulaires de classes. Vérifier les absences et justificatifs. Vérifier et signer les registres.</p> <p>Au plus tard à partir de la dixième demi-journée d'absence injustifiée d'un élève, convoquer l'élève et ses parents ou la personne investie de l'autorité parentale par courrier recommandé avec accusé de réception. Dénoncer à la Direction générale de l'enseignement obligatoire, service de contrôle de l'obligation scolaire, par voie électronique, les absences non réglementairement justifiées dès que celles-ci atteignent 9 demi-jours, puis mensuellement pour toute nouvelle absence non justifiée. Utiliser le cas échéant les formulaires électroniques de signalement des exclusions définitives, des inscriptions d'élèves exclus et des faits de violence n'ayant pas fait l'objet d'une exclusion définitive.</p>	<p>Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire</p> <p>Circ 3783 du 28/10/11 Formulaires électroniques de signalement des absences injustifiées, etc.</p> <p>Circ 2256 du 03/04/08: Sécurité des données personnelles.</p>
PASSAGE VERS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE	<p>Circ 3010 du 04/12/10: Guide à l'attention des parents – L'enseignement spécialisé et sa guidance en Communauté française.</p> <p>Brochure de l'enseignement spécialisé en FW-B en 2012 (choisir la brochure à télécharger)</p>
PHOTOGRAPHIE DES ELEVES	<p>Circ 59 du 19/7/01 Circulaire relative à la photographie des élèves dans les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française</p> <p>Circ 1095 du 11/04/05: Circulaire relative à la photographie des élèves</p>
PLAF (PLACES DISPONIBLES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL)	<p>Circ 4981 du 5/9/14: Application "PLAF": transmission des places disponibles dans l'enseignement fondamental</p> <p>Circ 5130 du 22/1/15: Complément d'information à la circulaire 4981: Application "PLAF": transmission des places disponibles dans l'enseignement fondamental</p> <p>Circ 5221 du 27/3/15 Ouverture d'un site internet permettant d'effectuer</p>

	une recherche de places disponibles dans l'enseignement fondamental
PRIMO-ARRIVANTS	Circ 4155 : Stratégie de contrôle de la tuberculose en milieu scolaire 2012-2017 – obligation du chef d'établissement Voir aussi DASPA
PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE	PSE sur le site de la Direction générale de la Santé
PROTECTION DE LA VIE PRIVEE	Circ 2256 du 03/04/08: Sécurité des données personnelles. Circ 3088 du 25/03/10: Sécurité des données personnelles Circ 3444 du 1/2/11: Sécurité des données personnelles Circ 4201 du 29/10/2012: Recueil standardisé d'informations sanitaires et sécurité des données personnelles
RECRUTEMENT D'ELEVES	Circ 4927 du 10/7/14: Délivrance aux écoles de listes de personnes sur la base des registres de la population - circulaire du SPF Intérieur
ROI (REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR)	AGCF du 6/3/2009 : Règlement d'ordre intérieur des écoles fondamentales organisées par W-B E Règlement d'ordre intérieur propre à l'établissement (réf site W-B E) Circ 2327 du 02/06/08: Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le ROI Circ 3974 du 25/04/2012: Règlement d'ordre intérieur – Guide pratique
SERVICES EXTERNES Médiation scolaire – Equipes mobiles	Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
SIEL (Signalétique élèves)	Circ 6016 du 10/1/17 : Helpdesk Siel : mise en place d'un numéro unique pour la DGEO
TROUBLES DE L'ATTENTION (TDA/H)	Circ 3395 du 04/01/11: Circulaire informative relative au Guide pratique à l'attention des enseignants confrontés au TDA/H
TRANSPORT PAR BUS	TEC : gratuit de 0 à 11 ans ; réduction de 50 % à 60 % sur le prix de l'abonnement TEC, sans formalité de 12 à 24 ans STIB : gratuit de 0 à 11 ans, réduction sans formalité de 12 à 17 ans Circ 5233 du 13/4/15 Modernisation de la billettique des TEC - Carte MOBIB obligatoire pour tous les abonnés dès 6 ans
TRANSPORT SCOLAIRE (PRISE EN CHARGE)	Région wallonne : http://mobilite.wallonie.be/je-suis/un-citoyen/en-bus-tram-ou-metro/services-et-solutions/transport-scolaire.html Région de Bruxelles-Capitale : http://www.spfb.brussels/enseignement-formation/services-aux-%C3%A9coles/transport-scolaire

Ch. II. GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR ET ENSEIGNANT

Contenu

ABSENCE: OBLIGATION DE L'ENSEIGNANT.....	41
ABSENCE POUR FORMATION.....	41
ABSENCE POUR MALADIE.....	41
ABSENCE POUR UNE AUTRE RAISON QUE MALADIE OU FORMATION.....	42
ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE.....	42
ADRESSES ÉLECTRONIQUES DE L'ÉCOLE.....	43
AGENTS A.C.S. ET A.P.E.....	43
AGENTS P.T.P.....	43
AIDE AUX DIRECTIONS.....	44
ALLOCATIONS FAMILIALES.....	45
ASSURANCE AUTO OMNIUM-MISSION.....	45
ATELIERS D'INFORMATION ADMINISTRATIVE.....	45
BULLETIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIFS).....	45
CERTIFICAT MEDICAL MEDCONSULT.....	45
COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES	45
CONGES, DISPONIBILITES.....	48
CONNAISSANCES LINGUISTIQUES.....	48
CONSEILLER PEDAGOGIQUE: appel à candidature.....	49
CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE.....	49
CONTROLE DES ABSENCES DU PERSONNEL.....	49
COURS DE PHILOSOPHIE ET DE CITOYENNETÉ.....	49
CUMUL HORS ENSEIGNEMENT.....	49

DEFINITIFS: DOCUMENTS.....	50
DEMANDE DE TEMPORAIRE.....	51
DÉROGATION D'EMPLOI POUR PERSONNEL AUXILIAIRE D'ÉDUCATION.....	52
DIMONA.....	52
DOCUMENTS COLLECTIFS A TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE.....	53
ENTREE EN FONCTION.....	53
EXTRAITS DE COMPTES ELECTRONIQUES.....	55
FICHES DE PAIE.....	55
FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF.....	55
FICHE INDIVIDUELLE.....	56
FIN DE CARRIERE.....	56
FIN DE FONCTION.....	56
FRAIS DE DEPLACEMENT DU CHEF D'ETABLISSEMENT.....	57
FRAIS DE SEJOUR.....	57
GESP (Gestion du personnel de l'enseignement).....	57
INTERVENTION DE L'EMPLOYEUR DANS LES FRAIS DE DEPLACEMENT.....	57
LETTRE DE MISSION DES COORDONNATEURS DE ZONES.....	57
LICENCIEMENT D'UN TEMPORAIRE.....	57
LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS.....	58
MATERNITE.....	58
MEDCONSULT- MEDEX- MEDECINE DU TRAVAIL.....	58
MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE A DES FINS NON PROFESSIONNELLES.....	58
MI-TEMPS MEDICAL.....	58
PAGAS.....	58
PERTE DE CHARGE (PARTIELLE OU COMPLETE).....	58
PRESTATION DE SERMENT.....	59

PRIME SYNDICALE.....	59
PRIMOWEB.....	59
RAPPORT POUR TEMPORAIRE.....	59
REFORME DES TITRES ET FONCTIONS.....	59
REMUNERATION DES MAITRES DE STAGE.....	60
REVALORISATION BAREME 501.....	60
SERVICE SOCIAL.....	61
STATUTS – TITRES REQUIS - REFORME TITRES ET FONCTIONS.....	61
STATUT, FORMATION ET DESIGNATION DES DIRECTEURS.....	62
SURVEILLANCE DE MIDI.....	63
TITRES REQUIS.....	63
TUTELLE SANITAIRE.....	63
VACANCE D’EMPLOI	63

<p>ABSENCE: OBLIGATION DE L’ENSEIGNANT Tous les membres du personnel ont l’obligation de prévenir l’établissement de leur absence avant leur 1e heure de cours de la journée.</p>	<p>Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p>
<p>ABSENCE POUR FORMATION</p>	<p>Circ 5283 du 10/6/15 – Formation en cours de carrière – remplacement des enseignants en formation Circ 5354 du 23/07/15 - Formation en cours de carrière - remplacement des enseignants en formation - erratum circulaire 5283 du 10/06/15</p>
<p>ABSENCE POUR MALADIE Absence d’un jour - L’établissement complète un certificat «absence d’un jour» et l’envoie à l’organisme de contrôle agréé (Medconsult). - L’établissement envoie un CF12 OBL «absence d’un jour» à la Direction déconcentrée dont relève l’établissement (pour les membres définitifs également).</p>	<p>CF 12 OBL: Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d’éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d’enseignement obligatoire organisé par la FWB + explications pour le remplir dans la Notice 1 Medconsult – Boite Postale 10018 - 1070 Bruxelles - Fax: 09/280.44.53 Mail: certificatfwb@medconsult.be</p>

<p>Absence de plusieurs jours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le membre du personnel lui-même envoie un certificat médical à l'organisme de contrôle agréé (Medconsult). - L'établissement envoie un CF12 OBL d'interruption et un CF12 OBL de reprise de fonction à la Direction déconcentrée des personnels (pour tous les membres, définitifs et temporaires). <p>Absence d'au moins 6 jours ouvrables</p> <p>Contacteur le désignateur pour pourvoir au remplacement: voir DEMANDE DE TEMPORAIRE dans ce chapitre.</p> <p>Le remplacement du titulaire absent pour maladie est autorisé si la durée de l'absence atteint 6 jours ouvrables, 5 pour les établissements bénéficiant de l'encadrement différencié de classe 1, 2 ou 3, le jour même pour une implantation maternelle à classe unique.</p>	<p>Les certificats médicaux réglementaires doivent être adressés par la Poste, par mail ou par fax (une de ces trois solutions) à Medconsult – Boîte Postale 10018 - 1070 Bruxelles Numéro vert 0800 93341 - Fax: 09/280.44.53 Mail: certificatfbw@medconsult.be</p> <p>Quota de jours de maladie: Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p> <p>Circ du 17/06/99: Maladies graves et de longue durée Circ 2556 du 12/12/08 – Remplacement des enseignants dans le fondamental</p>
<p>ABSENCE POUR UNE AUTRE RAISON QUE MALADIE OU FORMATION</p>	<p>Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p>
<p>ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - «[...] le secrétariat de l'établissement scolaire détient en sa possession des formulaires de déclaration d'accident. À la demande de la victime d'un accident du travail, il doit lui en fournir un exemplaire. Ce formulaire comprend un volet administratif (modèle A) et un volet médical (modèle B). Une partie du volet administratif doit être remplie par le secrétariat, tandis que l'autre partie est remplie soit par la victime, soit par un supérieur hiérarchique si la victime est dans l'incapacité de la compléter du fait de son accident. Une fois que le formulaire est rempli, le directeur de l'école doit le communiquer à la Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement. [...]» (circ 4746) <p>MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES Tél: 02/413.39.49</p>	<p>La plus grande partie du personnel scolaire bénéficie du régime de coassurance mis en place par l'Etat belge et la Fédération Wallonie-Bruxelles (ci-après FWB) selon les règles contenues principalement dans l'arrêté royal du 24 janvier 1969 modifié par l'arrêté royal du 8 mai 2014.</p> <p>La circ 4746 du 25/2/14: Référentiel des instructions et démarches administratives en matière d'accidents du travail des personnels de l'enseignement donne toutes les explications nécessaires, hormis celles contenues dans la circ 375 du 5/9/02 Actes de violence et harcèlement - Déclarations et plaintes. Différentes questions sont abordées: assurance lors d'activités exercées pendant le congé pour accident de travail, reprise du travail à mi-temps, reprise du travail avec travail adapté, catégorie de personnes couvertes par l'AR du 24 janvier 1969, critères d'activités, modalités d'indemnisation des victimes, informations à communiquer aux hôpitaux et aux mutuelles, etc.</p>

<p>Courriel: accidents.travail.enseignement@cfwb.be</p> <p>- «Si l'accident du travail s'accompagne d'une absence au travail, le secrétariat remet également à la victime un modèle de certificat médical d'absence MEDEX sur lequel il aura préalablement inscrit le numéro d'identification, le nom et l'adresse de l'établissement.[...]» (circ 4746 du 25/2/14)</p> <p>Ce certificat se trouve dans l'annexe 2 de la circ 4746 du 25/2/14: Il revient à la victime de transmettre le certificat soit par voie électronique (Attesten.Certificats@medex.belgium.be), soit par voie postale à la nouvelle adresse suivante (depuis le 1er février 2014, la victime ne doit donc plus l'envoyer au centre médical MEDEX du lieu de son domicile):</p> <p>MEDEX Certificats Médicaux Place Victor Horta 40, bte 50 1060 BRUXELLES</p>	<p>Circ 5507 du 3/12/15: Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail.</p> <p>Circ 5641 du 04/03/16: Accidents du travail. - Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail. Erratum à la circulaire 5507 du 3/12/2015</p>
<p>ADRESSES ÉLECTRONIQUES DE L'ÉCOLE</p>	<p>Circ 1668 du 27/10/06 : Intégration des NTIC : création pour toutes les écoles d'une adresse mail publique</p> <p>Circ 4274 du 21/1/13: Adresse mail administrative des écoles</p>
<p>AGENTS A.C.S. ET A.P.E.</p>	<p>Circ 6013 du 10/1/17 (annuelle): Personnels de l'enseignement organisé par la FWB. Appel aux candidats à un poste de puériculteur(trice) non statutaire dans l'enseignement maternel ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année 2017-2018</p> <p>Circ 5601 du 5/2/16 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes ACS (Agent contractuel subventionné) ou APE (Aide à la promotion de l'emploi) dans l'enseignement de plein exercice ordinaire et spécialisé - FWB</p> <p>Circ 6253 du 28/6/17 (annuelle) : Directives relatives à l'engagement de personnels ACS/APE (autres que les puéricultrices ACS/APE de l'enseignement fondamental ordinaire) pour l'année scolaire 2017-2018</p>
<p>AGENTS P.T.P.</p>	<p>Circ 5589 du 3/2/16 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Wallonne</p> <p>Circ 5590 du 3/2/16 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle)</p>

	<p>dans l'enseignement obligatoire en Région Bruxelles-Capitale Circ 6255 du 28/6/17 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de personnels PTP en Région de Bruxelles Capitale pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 6256 du 28/6/17 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de personnels PTP en Région wallonne pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 5652 du 16/3/16: Circulaire complémentaire relative à la prise en compte de la réduction des cotisations patronales dans le calcul du coût d'un emploi PTP.</p>
<p>AIDE AUX DIRECTIONS Aide spécifique aux directions</p> <p>Outil d'aide à la décision: http://oade.ifeas.eu/ Dispositif d'aide</p> <p>Soutien informatique</p>	<p>Circ 5286 du 11/6/15: Engagement de personnel dans le cadre de l'aide spécifique aux directions d'écoles maternelles, primaires et fondamentales de l'enseignement ordinaire et spécialisé organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Circ 6270 du 30/6/17 : Aide spécifique aux directions d'écoles maternelles, primaires et fondamentales de l'enseignement ordinaire et spécialisé conditionnée à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de pilotage Circ 2708 du 07/05/09: Outils d'Aide à la Décision Circ 3615 du 16/06/11: Dispositifs «Facilitateurs du projet d'établissement» et «Evénement d'exception» Circ 4225 du 29/11/12: Dispositif d'aide aux chefs d'établissement Circ 4250 du 14/1/13: Modification de la circulaire n°4225 relative au dispositif d'aide aux chefs d'établissement (liste actualisée des membres de l'équipe « Evénements d'exception ») Circ 4277 du 28/1/13: Chargés de mission « prévention des conflits » Circ 1413 du 28/3/06 Soutien aux directions d'écoles concernant l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans leurs tâches administratives. Reprise des compétences du help desk de Priminfo par l'Etnic. Circ 1668 du 27/10/06: Intégration des NTIC: création pour toutes les écoles d'une adresse mail publique Circ 4274 du 21/1/13: Adresse mail administrative des écoles</p>

ALLOCATIONS FAMILIALES	Circ 2565 du 19/12/08: Reprise du paiement des allocations familiales par l'ONAFTS Circ 3638 du 28/06/11: Supplément d'allocations familiales en faveur de certains MDP en incapacité de travail
ASSURANCE AUTO OMNIUM-MISSION	Circ 5426 du 28/9/15: Changement du prestataire de services dans le cadre de l'Assurance Enseignement (élèves et membres du personnel) et Assurance Auto Omnium-Mission à la date du 1er octobre 2015.
ATELIERS D'INFORMATION ADMINISTRATIVE	Circ 6015 du 10/1/17 : Ateliers d'information administrative aux chefs d'établissement scolaire et aux secrétaires de direction – édition 2017
BULLETIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIFS) – éventuel: entre le 1er et le 15 mai; – à la demande écrite de l'intéressé: n'importe quand dans l'année. Voir aussi l'item DEFINITIFS: DOCUMENTS	Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
CERTIFICAT MEDICAL MEDCONSULT	Circ 4937 du 23/7/14: Nouveaux certificats médicaux destinés aux membres du personnel de l'enseignement et assimilés. Nouveau numéro télécopie de l'organisme de contrôle de maladie MEDCONSULT Circ 6285 du 24/7/17 : MEDCONSULT : Modification de l'adresse courrier du certificat médical de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé.
COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES OCTOBRE Demande de réaffectation définitive, pour les membres du personnel mis en disponibilité par défaut d'emploi (fonctions de recrutement, de sélection et de promotion)	Circ 5917 du 18/10/16: WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif. Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique,

<p>Demande de changement d'affectation, dans la même zone et/ou dans une autre zone, pour les membres du personnel nommés à une fonction de promotion (effet: 1er janvier suivant)</p>	<p>protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. DL 27/10/16 Circ 5896 du 30/9/16 (annuelle) : Changement d'affectation des membres du personnel nommés à une fonction de promotion (article 94 de l'arrêté royal du 22 mars 1969)- DL 31/10/16 Circ 4154 du 1/10/12: Nouvelle affectation dans une autre fonction de promotion (article 50§3 de l'arrêté du 22 mars 1969) – en octobre</p>
<p><u>JANVIER</u></p>	<p>Renseignements sur le site reseau.cf.be</p>
<p>Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire et à titre de temporaire prioritaire (effet: l'année scolaire suivante).</p>	<p>Circ 6028 du 18/1/17 (annuelle): WBE - Personnels enseignants. Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire et/ou de temporaire prioritaire dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018.</p>
<p>Demande de changement d'affectation (ex-mutation), dans la même zone et/ou dans une autre zone, pour les membres du personnel nommés à titre définitif à une fonction de recrutement ou à une fonction de sélection (effet: 1er juillet suivant).</p>	<p>Circ 6025 du 16/1/17 (annuelle): Personnels de l'enseignement organisé par la FWB. Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire dans les fonctions de maître de religion et professeur de religion des religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 6020 du 13/1/17 (annuelle): WBE - personnel enseignant. Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d'accueil de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles+ addendum du 6/2/17</p>
	<p>Circ 6044 du 1/2/17 (annuelle) Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone. Article 48 du statut du 22 mars 1969 : fonctions de recrutement</p>

<p><u>FEVRIER</u> Avant le 1er mars, demande d'un complément de prestation pour exercer sa fonction à prestations complètes (effet: 1er septembre suivant). Commentaires: il s'agit d'une demande permettant à un membre du personnel, désigné à titre de temporaire prioritaire dans un emploi non vacant, d'obtenir une charge complémentaire dans un autre établissement scolaire, ceci afin d'être rémunéré pour une charge complète.</p> <p>Avant le 1er mars, demande d'un complément de prestation pour exercer sa fonction à prestations complètes (effet: 1er septembre suivant) Demande d'extension de la nomination, dans un autre établissement de la zone et/ou d'une autre zone où existe des heures vacantes, relevant de la même fonction que celle à laquelle le membre du personnel est nommé (ceci concerne les définitifs qui n'ont jamais obtenu un horaire complet dans le cadre de leur nomination – effet: 1er septembre suivant).</p> <p><u>MARS</u> Demande de changement d'affectation zonal ou interzonal (TP)</p> <p><u>AVRIL</u> Demande de changement d'affectation vers un CDPA</p> <p><u>MAI</u> Appel aux candidats à une admission au stage dans les fonctions de</p>	<p>Circ 6026 du 17/1/17 (annuelle) Maîtres et professeurs de religion - Changement d'affectation dans un autre établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone.</p> <p>Circ 6031 du 20/1/17 (annuelle) : WBE - Personnels enseignants - Maîtres et professeurs de religion - Changement d'affectation dans un autre établissement scolaire</p> <p>Circ 3840 du 06/01/12: Nouvelle affectation dans une autre fonction de sélection ou de recrutement (Art 50§2 de l'AR du 22 mars 1969) – en janvier</p> <p>Circ 6007 du 2/1/17 (annuelle) et 6012: Personnels de l'enseignement organisé par la FWB. Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – personnel-fonctions de sélection - changements d'affectation - article 80 de l'Arrêté royal du 22 mars 1969.</p> <p>Circ 5595 du 4/2/16(annuelle): Demande d'obtention d'un complément de prestations formulée par un membre du personnel TP dans une fonction à prestations incomplètes – application de l'art 37bis de l'AR du 22/03/69</p> <p>Circ 6048 du 3/2/17 (annuelle): Maîtres et professeurs de religion – Extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire (Article 22 ter – A.R. du 25 octobre 1971)</p> <p>Circ 6049 du 3/2/17(annuelle) : Maîtres et professeurs de religion – complément de prestations (Article 22 bis – A.R. du 25 octobre 1971)</p> <p>Circ 6043 du 1/2/17(annuelle) - Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969. - Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969</p>
--	---

<p>maître de religion et de professeur de religion</p>	<p>Circ 6089 du 28/2/17 (annuelle) : Temporaires prioritaires. Changements d'affectation. Article 33 du statut du 22 mars 1969</p> <p>Circ 6116 du 20/3/17 (annuelle): Appel aux candidats à un changement d'affectation dans des emplois définitivement vacants ou temporairement vacants à conférer dans les Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Circ 6183 du 15/5/17 (annuelle): Appel aux candidats à une admission au stage dans les fonctions de maître de religion et de professeur de religion catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018 (Article 13 – A.R. du 25 octobre 1971).</p>
<p>CONGES, DISPONIBILITES</p>	<p>Circ 5775 du 21/6/16: Modèle de règlement de travail – Enseignement fondamental ordinaire – III.Horaires de travail + annexe IA</p> <p>Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p>
<p>CONNAISSANCES LINGUISTIQUES</p>	<p>Circ 6095 du 1/3/17(annuelle): Examen de connaissance approfondie du néerlandais et de l'anglais pour enseigner cette langue comme seconde langue dans les écoles primaires francophones en qualité de maître de seconde langue – session 2017</p> <p>Circ 5929 du 24/10/16 (annuelle): Jury habilité à délivrer un certificat de connaissance approfondie d'une langue en vue de l'enseignement de cours en langue d'immersion – appel aux candidats pour la session 2017</p> <p>Circ 5478 du 29/10/15: Plateforme d'échange d'enseignants entre les Communautés</p> <p>Circ 5710 du 10/5/16 : Circulaire relative aux titres et dérogations concernant les fonctions exercées en immersion linguistique</p> <p>Pour le français : Circ 6240 du 20/6/17: Commission de langue française chargée de l'organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la Communauté française - Appel aux candidats pour la session 2018</p>

CONSEILLER PEDAGOGIQUE: appel à candidature	Faire une recherche sur http://www.enseignement.be/index.php?page=26822&navi=3422 avec les mots «conseiller pédagogique»
CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE	Circ 5651 du 16/3/16: A.P.S.S. vade-mecum du Relais Social
CONTROLE DES ABSENCES DU PERSONNEL Les demandes de contrôle de l'absence pour maladie doivent être adressées à la Cellule administrative de contrôle médical par Fax au 02.413.35.76 ou par courriel contrôle.medical@cfwb.be en mentionnant votre n° de fax pour que le service puisse vous donner le résultat du contrôle le plus vite possible	Circ 4069 du 26/06/12: Contrôle des absences pour maladie des membres des personnels en Communauté française: instructions et informations complètes
COURS DE PHILOSOPHIE ET DE CITOYENNETÉ	Circ 5783 du 29/6/16: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Avis prioritairement aux maîtres de morale et de religion et accessoirement aux membres du personnel enseignant du fondamental désireux de se porter candidats à la dispensation d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans les établissements d'enseignement primaire, ordinaire et spécialisé organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Année scolaire 2016-2017 Circ 5889 du 28/9/16 : Déclaration des Maîtres de morale et religion en perte de charge au 1er octobre 2016 suite à l'organisation du cours de philosophie et citoyenneté – pour 14/10/16 Circ 5920 du 20/10/16 : Instances de concertation locale dans la gestion du processus et l'accompagnement des enseignants dans la mise en application du décret du 13 juillet 2016 relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement fondamental ainsi qu'au maintien de l'encadrement pédagogique alternatif dans l'enseignement secondaire (enseignement subventionné). Circ 6118 du 22/3/17 : Visites des experts-inspecteurs chargés de construire un projet d'inspection de l'éducation à la philosophie et citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire de tous les réseaux
CUMUL HORS ENSEIGNEMENT	Circ 1367 du 16/02/06: Dt du 27/01/06 portant modification de diverses dispositions relatives aux règles de cumul applicables aux membres du personnel de l'enseignement

	<p>Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB – notice 2</p>
<p>DEFINITIFS: DOCUMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • SDS (perte d'emploi) ou IDS (perte d'heures): à envoyer fin juin et au début octobre. • Fiche individuelle éventuelle à faire signer par l'intéressé dans les deux rubriques: faits favorables et défavorables. Ne pas oublier de délivrer un accusé de réception si l'agent conteste par écrit. • Bulletin de signalement: <ul style="list-style-type: none"> - éventuel: entre le 1er et le 15 mai ; - à la demande écrite de l'intéressé: n'importe quand dans l'année • CF-CAD: demande de congé ou de disponibilité - document à envoyer en 2 exemplaires (+ une copie pour le dossier) à la Direction déconcentrée: avant le 1er du mois qui précède ou avant le 15 juin si c'est pour le 1er septembre. 	<p>Circ 2464 du 24/09/08: Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S. (voir AR du 22/03/1969)</p> <p>Circ 2362 du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion – Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi. Réseau: CF</p> <p>AGCF du 27/4/1995 fixant les modèles du bulletin de signalement et de la fiche individuelle prévus à l'article 75 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 (y compris pour les MDP soumis au statut du 25 octobre 1971)</p> <p>AR du 22/03/1969 (Statuts): Chapitre VI, art. 66 à 75</p> <p>AR du 25/10/1971 (Statuts maîtres et professeurs de religion): ch.VI</p> <p>Circ 2868 du 15/9/2009: Note explicative des dispositions statutaires applicables aux maîtres et professeurs de religion soumis au statut du 25 octobre 1971</p> <p>Circ 2870 du 15/9/2009: Note explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du personnel enseignant et assimilés de l'enseignement obligatoire soumis au statut du 22 mars 1969 - Interprétations et commentaires - Réseau: CF</p> <p>Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>AGCF du 27/4/1995 fixant les modèles du bulletin de signalement et de la fiche individuelle prévus à l'article 75 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 (y compris pour les MDP soumis au statut du 25 octobre 1971)</p> <p>Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par</p>

<p>NB. Si interruption partielle ou complète de carrière: formulaire ONEM pour que l'intéressé puisse obtenir une compensation financière de cet organisme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interruption de carrière • Demande de congé pour mission 	<p>la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB– notice 4 (CF-CAD)</p> <p>Circ 5753 du 6/6/16 (annuelle): Interruptions de la carrière professionnelle dans l'enseignement et les centres psychomédicosociaux</p> <p>Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) Circ 5346 du 13/7/15: Congés pour mission prévus par les articles 6bis et 7 du décret du 24 juin 1996 portant réglementation des missions, des congés pour mission et des mises en disponibilité pour mission spéciale dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française</p>
<p>DEMANDE DE TEMPORAIRE Pour toutes les fonctions sauf les maîtres de religion: voir Vadémécum réalisé par le Service des désignations de l'Administration et distribué à tous les chefs d'établissement</p> <p>Contact téléphonique ou via mail avec le Service des désignations de l'Administration (site www.reseaucf.cfwb.be)</p>	<p>Pour les maîtresses et maîtres de religion:</p> <ul style="list-style-type: none"> • remplir avec ou sans proposition le DGT10 ci-joint. (Informations fournies par M. Patrick BROHAN lors de la formation chefs d'établissements – 13 février 2013) • envoyer le DGT10 par la poste à la DGPE, Direction de la Carrière, Boulevard Léopold II 44, Bureau 3 E 318, 1080 BRUXELLES. • Au bureau des religions de la Direction de la Carrière: <ul style="list-style-type: none"> - Si le DGT 10 ne contient aucune proposition, le bureau transmet aux personnes habilitées par le chef du culte à proposer à désignation qui le retourne avec un nom valide à la DGPE. Ensuite le DGT 10 est transmis au service des désignations. - Si le DGT 10 contient une proposition, le bureau vérifie le

	<p>classement de l'enseignant (relatif à l'appel annuel des temporaires du mois de janvier). Si le MDP est classé dans le groupe 1, il est transmis directement au service des désignations, sinon il est envoyé aux personnes habilitées par le chef du culte à proposer à désignation qui le retourne avec un nom validé à la DGPE. Ensuite le DGT 10 est transmis au service des désignations.</p> <ul style="list-style-type: none"> Après réception des désignations de M/Mme le/la Ministre, le bureau notifie la désignation au membre du personnel. Une copie du courrier est transmise aux chefs d'établissements. <p>En annexe: DGT10 et code des fonctions</p>
<p>DÉROGATION D'EMPLOI POUR PERSONNEL AUXILIAIRE D'ÉDUCATION</p>	<p>Circ 5631 du 1/3/16: Dérogation d'emploi de personnel auxiliaire d'éducation dans les établissements scolaires</p>
<p>DIMONA DIMONA = Déclaration Immédiate/Onmiddellijke Aangifte Site DIMONA</p>	<p>Circ 3346 du 20/10/10: New DIMONA: encodage pas à pas Circ 5347 du 14/7/15: Internats annexés - Déclarations DIMONA: modifications importantes Circ 5498 du 26/11/16: Mise en œuvre de l'application informatique «DDRS», spécifique pour les déclarations DIMONA et les déclarations de risques sociaux – secteur Chômage Circ 5534 du 17/12/15: Mise en œuvre de l'application informatique « DDRS » - instructions techniques et fonctionnalités applicatives concernant DIMONA Circ 5574 du 22/1/16: Mise en production dans l'application informatique « DDRS » de l'onglet relatif aux déclarations de risques sociaux - secteur chômage Circ 5704 du 4/5/16: Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS » concernant les DIMONA Circ 5790 du 28/6/16 : Application DDRS : rappel des règles d'encodage des DIMONA et des déclarations des risques sociaux (DRS) secteur chômage Circ 5978 du 2/12/16: Application « DDRS » - Formations destinées aux Établissements scolaires et Pouvoirs Organisateurs Circ 5984 du 12/12/16: Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS » pour la déclaration des risques sociaux. - C131A : encodage électronique - C78.3 et C131B : procédure de modification</p>

	<p>Circ 6251 du 27/6/17 : Application DDRS: DIMONA et déclarations des risques sociaux (DRS). Rappel des opérations de début et de fin d'année scolaire.</p>
<p>DOCUMENTS COLLECTIFS A TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relevé des membres du personnel nommés à titre définitif et exerçant provisoirement une fonction de sélection ou de promotion, transmis dès que possible au début de l'année scolaire ou dès qu'une modification survient. - Relevé mensuel des absences pour maladie et accident du travail (un relevé pour les définitifs et un autre pour les temporaires), transmis au début de chaque mois (s'il échet, avec la mention « néant »). Ne pas oublier d'indiquer les dates de début et de fin des congés de maternité (aussi bien pour les membres du personnel définitifs que pour les membres du personnel temporaires) ainsi que la date réelle et présumée de l'accouchement. - Relevé mensuel des absences non réglementairement justifiées (valable à la fois pour les définitifs et les temporaires), transmis au début de chaque mois (s'il échet, avec la mention « néant »). - Document E19 transmis au début de chaque mois. Il reprendra par ordre alphabétique (avec le numéro de matricule complet et correct), tous les membres du personnel temporaire de votre établissement qui ont fonctionné pendant le mois qui précède et, pour chacun d'eux, la date et la nature des événements survenus pendant ce mois. 	<p>Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB</p> <p>Circ 6253 du 28/6/17 (annuelle) : Directives relatives à l'engagement de personnels ACS/APE (autres que les puéricultrices ACS/APE de l'enseignement fondamental ordinaire) pour l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ 6254 du 28/6/17 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de puéricultrices ACS/APE dans l'enseignement fondamental ordinaire pour l'année scolaire 2017-2018</p>
<p>ENTREE EN FONCTION</p> <p>Accueil du nouveau membre de l'équipe éducative par le chef d'établissement ou son délégué.</p> <p>Documents à remplir et à renvoyer en un seul exemplaire dans la même enveloppe, au plus tard le lendemain du début des prestations: CF 12 OBL - PE 50 - PE 51 (uniquement pour les temporaires)</p> <p>Remarques: Si 1^{ère} entrée en fonction dans l'enseignement, joindre déclaration de cumul (si cumul il y a) et attestation en vue d'obtenir l'allocation de foyer</p>	<p>Circ 5806 du 6/7/2016: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire</p> <p>Petit guide du jeune enseignant</p> <p>Enseigner pour Wallonie-Bruxelles Enseignement</p> <p>Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB</p> <p>Circ 3821 du 14/12/11: Paiement à terme échu</p>

<p>Si 1^{ère} entrée en fonction à Wallonie-Bruxelles Enseignement, joindre</p> <ul style="list-style-type: none"> - un extrait de l'acte de naissance - un extrait du casier judiciaire délivré en vue d'accéder à une activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho-médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs. Ce document tient lieu de certificat de bonnes conduite, vie et mœurs destiné aux administrations publiques, aux particuliers et aux organismes privés - une composition de ménage délivrée par l'Administration communale - une copie des diplômes ou des titres (ne doit plus être certifiée conforme) - s'il échet, les attestations des services antérieurs prestés en dehors de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement subventionné, services publics, etc) - prestation de serment: voir plus loin item «Prestation de serment» <p>Envoi d'un D3 au désignateur en cas de prolongation ou de fin de remplacement: se référer à la circulaire de rentrée du personnel W-BE</p> <p>Un CF 12 OBL doit être établi à chaque modification dans la carrière du membre du personnel (maladie, accident de travail, changement d'attribution, reprise de fonction, congé, ...)</p> <p>Fonction à temps partiel</p> <p>C131a (entrée en fonction à temps partiel).</p> <p>C131b (document mensuel) à rentrer à l'ONEM.</p> <p>Pour les membres du personnel définitifs ou temporaires prioritaires, demande de complément de charge</p>	<p>Explication sur les formulaires C131</p> <p>Circ 6043 du 1/2/17(annuelle) - Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969. - Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969</p> <p>Circ 5595 du 4/2/16 (annuelle): Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Demande d'obtention d'un complément de prestations formulée par un membre du personnel</p>
---	--

<p>DIMONA Encoder le membre du personnel dans DIMONA</p> <p>Condition de nationalité Supprimée !</p> <p>Permis de travail: le chef d'établissement doit vérifier que le ressortissant étranger non européen a un permis de travail. Toutefois, une demande de permis de travail peut être suffisante pour l'engagement. Sachant que pour obtenir un permis de travail voire une prolongation de ce permis, il faut que le ressortissant ait une opportunité de travail. La demande peut donc aussi être faite de concert avec le chef d'établissement.</p> <p>Temporaires et répondant aux conditions suivantes: - moins de 25 ans – 1ère entrée en fonction dans la FWB moins de 4 mois après l'obtention du titre: les inviter à introduire un dossier à la Direction déconcentrée dont relève l'établissement pour obtenir leur pécule de vacances</p> <p>Remettre à l'enseignant les documents mentionnés au chapitre IV- Documents à disposition du personnel, le vadémécum de l'école et un certificat médical Medconsult</p>	<p>désigné en qualité de temporaire prioritaire dans une fonction à prestations incomplètes – application de l'article 37bis de l'arrêté royal du 22 mars 1969</p> <p>Circ 3346 du 20/10/10: New DIMONA: encodage pas à pas</p> <p>Circ 4599 du 10/10/13 Suppression de la demande de dérogation à la condition de nationalité</p> <p>Circ 4937 du 23/7/14: Nouveaux certificats médicaux destinés aux membres du personnel de l'enseignement et assimilés. Nouveau numéro télécopie de l'organisme de contrôle de maladie MEDCONSULT</p> <p>Circ 6285 du 24/7/17 : MEDCONSULT : Modification de l'adresse courrier du certificat médical de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé.</p>
<p>EXTRAITS DE COMPTES ELECTRONIQUES</p>	<p>Circ 3877 du 08/02/12: Procédure d'autoenregistrement via carte d'identité pour accéder aux serveurs de la FWB + Circ 3952 du 27/03/12: Erratum</p>
<p>FICHES DE PAIE</p>	<p>Fiches disponibles sur www.ens.cfwb.be Explications: http://www.enseignement.be/index.php?page=24897</p>
<p>FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF</p>	<p>Circ 4506 du 14/8/13 Suppression de l'envoi papier de la fiche fiscale</p>

	281.10, de la demande de prime syndicale et du listing récapitulatif vers les enseignants irc 6109 du 13/3/17 (annuelle): Envoi électronique des fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale du personnel de l'enseignement
FICHE INDIVIDUELLE à faire signer par l'intéressé dans les deux rubriques: faits favorables et défavorables. Ne pas oublier de délivrer un accusé de réception si l'agent conteste par écrit.	AGCF du 27/4/1995 fixant les modèles du bulletin de signalement et de la fiche individuelle prévus à l'article 75 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 (y compris pour les MDP soumis au statut du 25 octobre 1971) Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
FIN DE CARRIERE	Circ 6017 du 10/1/17 : Vade-mecum : Pension de retraite et pension de survie des membres du personnel nommés à titre définitif ou assimilés (stagiaires) de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) Circ 6033 du 25/1/17 : Mesures d'aménagement de fin de carrière – disponibilités pour convenances personnelles précédant la pension de retraite (DPPR) – régime des pensions du secteur public + Addendum 6221 Circ 5030 du 14/10/14: Possibilité de travailler après la mise à la retraite au-delà de l'âge de 65 ans. Circ 5175 du 25/2/15: Augmentation intercalaire des membres du personnel toujours en activité de service à 61 ans et 62 ans
FIN DE FONCTION ➤ CF12 OBL (explications: notice 1 de la circ 6264, formulaire: Annexe Documents Individuels de circ 6264) ➤ C4: document ONEM à remettre uniquement aux temporaires et aux temporaires prioritaires (explications: notice 9 de la circ 6264, formulaire: Annexe Documents Individuels de circ 6264) + nouveau formulaire 2017 ➤ Attestation de services rendus	Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB Chaque établissement rédige les attestations sur base de son modèle propre.

<p>➤ D3: à transmettre par mail au désignateur concerné selon les modalités de la circulaire de rentrée du personnel W-BE.</p> <p>➤ Rapport éventuel L'absence de rapport est équivalente à la mention bon. Rappel: Pour les professeurs de religion, ce rapport ne peut concerner l'aspect pédagogique.</p>	<p>Modèles de rapports Maîtres de religion temporaires (A.M. 22/3/74) Maîtres de religion stagiaires (A.M. 22/3/74) Circ 5303 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles désignés à titre temporaire se sont acquittés de leurs tâches Circ 5304 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nommés à titre définitif à une fonction de recrutement et exerçant une fonction de sélection ou de promotion pour une désignation à durée déterminée ou indéterminée se sont acquittés de leurs tâches</p>
<p>FRAIS DE DEPLACEMENT DU CHEF D'ETABLISSEMENT</p>	<p>Circ 5348 du 15/7/15: Obligation pour les chefs d'établissement d'obtenir l'autorisation de prélever leurs frais de déplacement et (ou) de séjour sur les dotations</p>
<p>FRAIS DE SEJOUR</p>	<p>Circ 3447 du 02/02/11: Indemnité pour frais de séjour – Mission d'encadrement des élèves lors de classes de dépaysement, de découverte ou lors d'activités extérieures à l'établissement organisées dans le cadre des programmes d'études</p>
<p>GESP (Gestion du personnel de l'enseignement)</p>	<p>Circ 6085 du 23/2/17 : Application « GESP » - accès et utilisation</p>
<p>INTERVENTION DE L'EMPLOYEUR DANS LES FRAIS DE DEPLACEMENT</p>	<p>Circ 6083 du 23/2/17 (annuelle): Intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transport en commun public et / ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel.</p>
<p>LETRE DE MISSION DES COORDONNATEURS DE ZONES</p>	<p>Circ 2105 du 22/11/07 Lettre de mission des coordonnateurs de zones</p>
<p>LICENCIEMENT D'UN TEMPORAIRE</p>	<p>s'adresser à la Direction des affaires disciplinaires</p>

LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS	Circ 5776 du 23/6/16 : Lecture des listings de paiement mensuel - Compréhension des informations – Codification des documents d’attributions
MATERNITE	Circ 5205 du 17/3/15 Mesures de protection de la maternité concernant les membres du personnel enseignant et assimilé Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)– chapitres sur CONGE DE MATERNITE, CONGE DE PATERNITE, MESURES DE PROTECTION DE LA MATERNITE ET PAUSES D’ALLAITEMENT.
MEDCONSULT- MEDEX- MEDECINE DU TRAVAIL	Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d’éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d’enseignement obligatoire organisé par la FWB – notice 8 – Acteurs-clés en matière de compétences médicales
MISE A DISPOSITION D’UN VEHICULE A DES FINS NON PROFESSIONNELLES	Circ 3855 du 19/01/12: Application de la réglementation relative à la cotisation ONSS due par tout employeur mettant à la disposition de certains de ses travailleurs un véhicule utilisé à des fins autres que strictement professionnelles + Circ 3962 du 26/03/12: Informations complémentaires
MI-TEMPS MEDICAL	Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) –rechercher les chapitres traitant de «PRESTATIONS REDUITES EN CAS DE MALADIE [...]»
PAGAS Plan d’Actions visant à Garantir les conditions d’un Apprentissage Serein	Circ 3264 du 3265 du 01/09/10: Le Numéro Vert «Assistance Ecoles», mesure du Plan d’actions visant à garantir les conditions d’un apprentissage serein (PAGAS)
PERTE DE CHARGE (PARTIELLE OU COMPLETE) Circ 2464 du 24/09/08: Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. - Mise en disponibilité par défaut d’emploi et envoi du document	Circ 6020 du 13/1/17 (annuelle): WBE - personnel enseignant. Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l’issue des opérations de réaffectation dans l’enseignement fondamental et

<p>S.D.S. (voir AR du 22/03/1969) Circ 2362 du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion – Vacances d’emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d’emploi. Réseau: CF</p>	<p>secondaire, les internats et homes d’accueil de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles+ addendum du 6/2/17</p>
<p>PRESTATION DE SERMENT Obligatoire lors d’une première désignation à la FWB: 1 exemplaire du document pour l’agent et 1 pour le dossier au secrétariat de l’école. S’il échet, vérifier que cette prestation de serment a bien eu lieu.</p>	<p>Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d’éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d’enseignement obligatoire organisé par la FWB – exemplaire dans les annexes de cette circulaire</p>
<p>PRIME SYNDICALE</p>	<p>Circ 6109 du 13/3/17 (annuelle): Envoi électronique des fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale du personnel de l’enseignement</p>
<p>PRIMOWEB</p>	<p>Circ 6265 du 30/6/17 : Circulaire relative à la mise en ligne de Primoweb (version Pouvoirs organisateurs) Circ 6171 du 9/5/17 relative à la mise en ligne de Primoweb (information destinée au public)</p>
<p>RAPPORT POUR TEMPORAIRE</p>	<p>Circ 5303 du 19/6/15: Personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles désignés à titre temporaire se sont acquittés de leurs tâches Circ 5304 du 19/6/15: Personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nommés à titre définitif à une fonction de recrutement et exerçant une fonction de sélection ou de promotion pour une désignation à durée déterminée ou indéterminée se sont acquittés de leurs tâches</p>
<p>REFORME DES TITRES ET FONCTIONS</p>	<p>Le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l’enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française (www.gallilex.cfwb.be - N° CDA 40701, consulté le 11 mars 2015), réglementant les titres et fonctions dans l’enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2016. Il vise à simplifier la réglementation pour faciliter le recrutement, la</p>

	<p>gestion des emplois, les opérations statutaires et l'information des candidats sur les cours qu'ils peuvent donner et leur statut pécuniaire. Circ 5493 du 17/11/15: Circulaire générale relative à la réforme des titres et fonctions - Complément 5813 du 8/7/16 Circ 5827 du 20/7/16 : Circulaire relative à la Chambre de l'expérience utile – version 2 – juillet 2016 (réforme des titres et fonctions – CITICAP) Circ 6284 du 19/7/17 : Circulaire relative à la Chambre de la Pénurie - version 3 (réforme des titres et fonctions – CITICAP) Circ 5884 du 21/9/16 relative à la Réforme des titres et fonctions. Assouplissements de formalités administratives pour le mois de septembre 2016 Circ 5905 du 6/10/16 relative à la réforme des titres et fonctions. Assouplissements de formalités administratives pour le mois de septembre 2016. Actualisation de la circulaire n°5884 du 21/09/2016 Circ 5941 du 28/10/16: Circulaire relative à la réforme des titres et fonctions. Prolongation des assouplissements de formalités administratives pour l'année scolaire 2016-2017. Actualisation de la circulaire n°5905 du 6/10/2016 Circ 5994 du 19/12/16: Circulaire relative à la réforme des titres et fonctions. Prolongation des assouplissements de formalités administratives pour l'année scolaire 2016-2017 complétée par 6252 (assouplissement 1^{er} semestre 2017-2018) Circ 6001 du 22/12/16: Circulaire relative au mécanisme d'assimilation à titre suffisant pour les porteurs d'un titre de pénurie</p>
<p>REMUNERATION DES MAITRES DE STAGE</p>	<p>Circ 6102 du 8/3/17 (annuelle): Rémunération des maîtres de stage dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire, ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, organisés ou subventionnés par la Communauté française</p>
<p>REVALORISATION BAREME 501 FORMATION A LA PEDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE INFERIEUR Inscription en janvier sur le site de l'IFC: http://www.ifc.cfwb.be/default.asp?pagetg=profil_faq&id=1</p>	<p>Circ 3576 du 19/05/11: Organisation du module de formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur ou des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitude pédagogique ou le certificat de cours normaux techniques moyens</p>

	<p>Circ 2918 du 15/10/09: Modalités d'application de l'AGCF du 14 mai 2009 portant revalorisation de certains membres du personnel de l'enseignement porteur d'un master en application du protocole d'accord du 20 juin 2008 + erratum 3347 pour les maîtres et professeurs de religion</p>
SERVICE SOCIAL	<p>Circ 4743 du 19 / 02 / 2014: Brochure du Service social des personnels de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Circ 5651 du 16/3/16: A.P.S.S. vade-mecum du Relais Social Circ 5733 du 23/5/16: Service social de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Modifications des services et aides offerts aux membres des personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles</p>
<p>STATUTS – TITRES REQUIS - REFORME TITRES ET FONCTIONS AR du 22/03/1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, [...] AR du 25/10/1971 (Statuts maîtres et professeurs de religion) AE du 22/04/1969 fixant les titres requis Décret du 13/7/1998 portant organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire et modifiant la réglementation de l'enseignement Circ 2868 du 15/09/09: Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux maîtres et professeurs de religion soumis au statut du 25 octobre 1971 Circ 2870 du 15/09/09: Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du pers ens et assimilé de l'enseignement obligatoire soumis au statut du 22 mars 1969 – Interprétations et commentaires</p>	<p>Circ 2918 du 15/10/09: Modalités d'application de l'AGFWB du 14 mai 2009 portant revalorisation de certains membres du personnel de l'ens porteur d'un master en application du protocole d'accord du 20 juin 2008 + Circ 2929 du 23/10/09: Addendum + Circ 2994 du 25/01/10: Précisions + Circ 3347 du 20/10/10: Erratum Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB: Affectations à titre complémentaire et extension de la nomination à titre définitif – précision des notions: complément de charge, complément d'attributions, complément d'horaire, complément de prestations Le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française (www.gallilex.cfwb.be - N° CDA 40701, consulté le 11 mars 2015), réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2016. Il vise à simplifier la réglementation pour faciliter le recrutement, la gestion des emplois, les opérations statutaires et l'information des candidats sur les cours qu'ils peuvent donner et leur statut pécuniaire. Circ 5493 du 17/11/15: Circulaire générale relative à la réforme des titres et fonctions Complément 5813 du 8/7/16</p>

	<p>Circ 5827 du 20/7/16 : Circulaire relative à la Chambre de l'expérience utile – version 2 – juillet 2016 (réforme des titres et fonctions – CITICAP)</p> <p>Circ 6284 du 19/7/17: Circulaire relative à la Chambre de la Pénurie - version 3 (réforme des titres et fonctions – CITICAP)</p> <p>Circ 5884 du 21/9/16 relative à la Réforme des titres et fonctions. Assouplissements de formalités administratives pour le mois de septembre 2016</p> <p>Circ 5905 du 6/10/16 relative à la réforme des titres et fonctions. Assouplissements de formalités administratives pour le mois de septembre 2016. Actualisation de la circulaire n°5884 du 21/09/2016</p> <p>Circ 5994 du 19/12/16: Circulaire relative à la réforme des titres et fonctions. Prolongation des assouplissements de formalités administratives pour l'année scolaire 2016-2017 complétée par 6252 (assouplissement 1^{er} semestre 2017-2018)</p> <p>Circ 6001 du 22/12/16: Circulaire relative au mécanisme d'assimilation à titre suffisant pour les porteurs d'un titre de pénurie</p>
STATUT, FORMATION ET DESIGNATION DES DIRECTEURS	<p>Décret du 02/02/07 fixant le statut des directeurs</p> <p>Circ 1908 du 15/06/07: Dt du 02/02/07 fixant le statut des directeurs</p> <p>Candidat- directeur: informations sur si le site de IFC</p> <p>Explications sur http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be, profil Membre du Personnel, La carrière, Enseignant, Evolution de la carrière, choisir Fonction de promotion</p> <p>Circ 5304 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nommés à titre définitif à une fonction de recrutement et exerçant une fonction de sélection ou de promotion pour une désignation à durée déterminée ou indéterminée se sont acquittés de leurs tâches</p> <p>Circ 6223 du 13/6/17 : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Inscription au module relationnel des formations aux fonctions de chef d'atelier, chef de travaux d'atelier, secrétaire de direction, proviseur et sous-directeur, administrateur d'internat et coordonnateur dans l'enseignement de plein exercice.</p>

<p>SURVEILLANCE DE MIDI</p>	<p>Circ 4887 du 19/9/14 (annuelle): Surveillance de midi - Année scolaire 2013-2014 - Application informatique Circ 4146 du 20/9/12: Surveillances de midi – modèle de contrat d’emploi Circ 5500 du 27/11/15: Surveillances de midi dans l’enseignement fondamental ordinaire et spécialisé</p>
<p>TITRES REQUIS VOIR STATUTS – TITRES REQUIS CI-DESSUS</p>	
<p>TUTELLE SANITAIRE</p>	<p>Circ. 987 du 25/10/04 Organismes chargés d’assurer la tutelle sanitaire des membres des personnels de l’enseignement organisé par la Communauté française. Rappel des règles essentielles Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d’éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d’enseignement obligatoire organisé par la FWB – notice 8 – Acteurs-clés en matière de compétences médicales</p>
<p>VACANCE D’EMPLOI A déclarer obligatoirement dans les 10 jours à la DGPE, à la commission zonale d’affectation, à la commission interzonale d’affectation.</p>	<p>Dt du 24/06/96 réglementant les missions ... (vacance d’emploi) Circ 1808 du 27/03/07: Formulaires Circ 1819 du 16/04/07: Formalités oblig. à accomplir par le CE Circ 1839 du 19/4/07: Rectificatif des circulaires numéros 1819 (article 17 bis) et 1820 (DGT1) Réseau: CF Circ 2362 du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion – Vacances d’emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d’emploi. Réseau: CF Circ 6020 du 13/1/17 (annuelle): WBE - personnel enseignant. Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l’issue des opérations de réaffectation dans l’enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d’accueil de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles+ addendum du 6/2/17</p>

Ch. III. FORMATION CONTINUEE

Contenu

ACCUEIL D'ACTIVITES DE FORMATION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT.....	64
ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS.....	64
CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE).....	64
ECHANGES LINGUISTIQUES ET AUTRES.....	64
FORMATION EN COURS DE CARRIERE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	65
PROPOSITIONS DE FORMATION.....	66

<p>ACCUEIL D'ACTIVITES DE FORMATION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questions d'intendance, notamment les repas (prix plafonnés) et locaux. • Déclaration de créance et liste de présence à transmettre à l'Administration. 	<p>Circ 6066 du 15/2/17 (annuelle): Formation en cours de carrière dans l'enseignement fondamental ordinaire (règles comptables)</p>
<p>ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS</p>	<p>Circ 5806 du 6/7/2016: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire Petit guide du jeune enseignant Enseigner pour Wallonie-Bruxelles Enseignement</p>
<p>CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE)</p>	<p>Circ 6237 du 20/6/17 : Examens du jury central pour la délivrance du certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) - Session 2017-2018</p>
<p>ECHANGES LINGUISTIQUES ET AUTRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme européen ERASMUS+ • Un étudiant Erasmus dans votre école 	<p>Circ 6029 du 20/1/17 : Erasmus+ dans les écoles : coopérer pour innover ! Circ 4645 du 3/12/13: "Erasmus in schools": accueillir un étudiant Erasmus dans votre classe</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Echange d’enseignants entre FWB et Communauté germanophone • Euregio-Linguacuster (Province de Liège) 	<p>Circ 5285 du 10/6/15: Projet Euregio - écoles à profil eurégional – document cadre</p>
<p>FORMATION EN COURS DE CARRIERE DE L’EQUIPE PEDAGOGIQUE</p> <p>Trois niveaux de formation</p> <p>1)niveau macro: par l'Institut de la formation en cours de carrière. Elle porte sur la capacité à mettre en oeuvre la pédagogie des compétences permettant d'atteindre les niveaux déterminés par les socles de compétences et sur tout autre thème commun à l'ensemble des niveaux et réseaux d'enseignement</p> <p>2)niveau meso par l'Institut de formation en cours de carrière, pour Wallonie-Bruxelles Enseignement. Elle porte prioritairement sur la formation à la mise en oeuvre du projet éducatif, du projet pédagogique et des programmes tels que définis par les pouvoirs organisateurs ou leurs organes de représentation et de coordination, en application du décret missions</p> <p>3)niveau micro: par le directeur ou la directrice, pour chaque établissement organisé par la Communauté française. Elle porte prioritairement sur la formation à la mise en oeuvre du projet d'établissement, en application du décret missions. Avant le 15 mai, il faut introduire le cas échéant le formulaire FCC/001 de non délégation au SGEFWB (Service général de l’enseignement organisé par la FWB, à l’attention de Mme Odette Feron, Boulevard du Botanique 20-22, 1000 Bruxelles) pour les formations Micro</p> <p>Le décret du 11/7/2002 impose que tout enseignant reçoive par année scolaire 2 demi-jours de formation macro et 4 demi-jours méso ou micro. Les enseignants qui ont des prestations incomplètes calculeront la proportion et arrondiront à l'unité supérieure.</p> <p>Avant le 15/9, l'équipe éducative doit élaborer son plan de formation</p>	<p>Décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel des établissements d’enseignement fondamental ordinaire</p> <p>Circ 146 du 10/4/03: Formation en cours de carrière – Enseignement fondamental ordinaire - Année scolaire 2003 / 2004 (mais avec des informations d’ordre général)</p> <p>Circ 4926 du 08/07/2014: Organisation des formations macro obligatoires pour les professeurs des cours philosophiques (inscription aux formations macro des inspecteurs)</p> <p>Circ 1117 du 4/5/04 Formation en cours de carrière – Enseignement fondamental ordinaire (formulaire FCC/001 en annexe)</p> <p>Circ 971 du 05/10/04 Plan de formation</p> <p>Circ 6066 du 15/2/17 (annuelle): Formation en cours de carrière dans</p>

<p>en lien avec le projet d'établissement. Après consultation du comité de concertation de base, notamment sur l'organisation des formations de niveau micro, le chef d'établissement organise les formations sur base de ce plan de formation.</p> <p>Tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande de suspension des cours (max. 6 demi-jours par AS) à adresser sur papier libre au préfet coordinateur de zone et à l'inspection - En cas d'emploi à temps partiel, le membre du personnel nommé ou engagé à titre définitif ou désigné ou engagé à titre temporaire n'est tenu de participer aux demi-jours de formation qu'à la condition qu'ils soient inclus dans son horaire. - Organisation de l'horaire des enseignants en tenant compte du temps réservé pour la formation - Demande de dérogation éventuelle (nombre de jours) - Etat du nombre de jours de formation auquel a participé chaque enseignant. - Délivrance de l'autorisation de participation à des formations compte tenu du nombre de jours de formation déjà accordés et des besoins du service. - Envoi du bulletin d'inscription dûment signé. - Organisation du remplacement de l'enseignant en formation 	<p>l'enseignement fondamental ordinaire (règles comptables)</p> <p>Pour les élèves des membres du personnel en formation en cours de carrière, le directeur ou la directrice décide, sans préjudice de l'article 16 du décret organisation, si les cours sont maintenus ou remplacés. (décret du 11/7/02)</p> <p>Circ 5506 du 2/12/15: Formation en cours de carrière - suspensions de cours</p> <p>Circ 4943 du 1/8/14: Formation en cours de carrière - demande de dérogation pour demi-jours de formation suppl.</p> <p>Circ 4983 du 8/9/14: Formation en cours de carrière - demande de dérogation au nombre de jours de formation sur base volontaire pour un enseignant (enseignement ordinaire)</p> <p>Circ 5283 du 10/6/15: Formation en cours de carrière - remplacement des enseignants en formation</p> <p>Circ 5354 du 23/7/15: Formation en cours de carrière - remplacement des enseignants en formation - erratum circulaire 5283 du 10/06/2015</p>
<p>PROPOSITIONS DE FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à Tihange • Lifelong Learning Program – Education et formation tout au long de la vie 	<p>www.lecaf.be</p> <p>Circ 6029 du 20/1/17 : Erasmus+ dans les écoles : coopérer pour innover !</p>

<ul style="list-style-type: none"> • E-learning • Formation en ligne Filles-garçons • Décolâge .au bénéfice des enfants de 2.5 ans à 8 ans et des adultes qui les entourent... • DYS: formation d'une personne-relais par établissement (en ligne) • Journée des professeurs (11 novembre) • Formation Yapaka • Prévenir la maltraitance • Journée des langues (avril-mai) 	<p>Circ 6027 du 18/1/17 (annuelle): Programme européen eTwinning : se former aux échanges virtuels entre classes, en Europe et dans la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 4597 du 8/10/13 Module de formation « Filles-garçons: une même école ? » La question du genre dans la formation des enseignant-e-s http://www.ead.cfwb.be/index.php?id=offre_egalite_filles_garcons</p> <p>Kit pédagogique</p> <p>Circ 6141 du 13/4/17 : Décolâge ... pour lutter contre le maintien, le redoublement et l'échec scolaire : une après-midi « escale » pour se poser afin de partager et échanger en équipe...</p> <p>Circ 4010 du 30/5/12: Dyslexie: formation d'une personne-relais par établissement</p> <p>Circ 5908 du 10/10/16: Journée des professeurs 8 novembre : 14-18 dans le Westhoek et la problématique de l'utilisation des gaz de combat hier et aujourd'hui</p> <p>Circ 6128 du 2/3/17 : Formation aux Ateliers de la Pensée Joueuse : un dispositif pour prévenir la violence scolaire en soutenant l'empathie et la citoyenneté</p> <p>Circ 6196 du 23/5/17 : Formation en ligne/module de base : Points de repère pour prévenir la maltraitance</p> <p>Circ 6117 du 21/3/17 (annuelle): Journée des langues</p>
--	---

Ch. IV. DOCUMENTS A CARACTERE PEDAGOGIQUE

Contenu

ACTIVITÉS CITOYENNES ET MULTICULTURELLES.....	68
ACTIVITÉS D'ÉVEIL SCIENTIFIQUE.....	69
ATELIERS PHILO.....	69
BATAILLE DES LIVRES.....	69
BE-WAPP: OPERATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS.....	69
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT.....	69
CELLULE DEMOCRATIE OU BARBARIE.....	69
CHALLENGE SPORTIF ONE WALL.....	69
CHEMINS AU NATUREL – APPEL À PROJET.....	69
DOCUMENTS DES ENSEIGNANTS.....	69
DOCUMENTS A DISPOSITION DU PERSONNEL.....	70
DOCUMENTS POUR ACTIVITES PEDAGOGIQUES.....	70
DOCUMENTATION UTILE.....	71
EAU DANS LE MONDE.....	71
ENCADREMENT DIFFERENCIE.....	71
EUREGIO (PROVINCE DE LIEGE).....	71
EUROPEAN SCHOOLNET (ESPACE NUMÉRIQUE).....	71
HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE.....	72
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES.....	72
OUTILS NUMÉRIQUES.....	72
PRÉVENTION DE LA RADICALISATION.....	72
PROGRAMME DE PREVENTION DES VIOLENCES ENVERS LES ENFANTS.....	72
REMIEDIATION.....	72
RÉSIDENCES D'ARTISTES.....	72
RÉSISTANCE EN EUROPE 1922-1945.....	72
SECURITE ROUTIERE.....	72
SENSIBILISATION AU NUMÉRO D'URGENCE 112.....	73
VIVRE ENSEMBLE: VIDEOS.....	73

ACTIVITÉS CITOYENNES ET MULTICULTURELLES

[Circ 6192](#) du 18/5/17 : Soutien pour le développement d'activités citoyennes et interculturelles au sein des établissements scolaires - Appel à projets 2017-2018.

ACTIVITÉS D'ÉVEIL SCIENTIFIQUE	Circ 5677 du 5/4/16: Développer des activités d'éveil scientifique dans les écoles fondamentales dans le cadre du projet « Espace et Enseignement » - appel à candidatures 2016-2019
ATELIERS PHILO	Circ 5504 du 1/12/15: Les « Ateliers-Philo » pour les élèves de de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années primaires et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire Circ 5715 du 10/5/16: Les « Ateliers Philo-Théo » pour les élèves de 4e, 5e et 6e années primaires
BATAILLE DES LIVRES	Circ 5825 DU 20/7/16/ Activité internationale de promotion de la lecture "Bataille des Livres" - pour les classes de 3-4-5 et 6e années de l'Enseignement primaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
BE-WAPP: OPERATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS	Circ 6063 du 15/2/17 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation de l'opération BE WAPP en Région Wallonne.
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT	Circ 6206 du 31/5/17 : Offre pédagogique de Bruxelles-Environnement pour 2017-2018
CELLULE DEMOCRATIE OU BARBARIE	www.democratieoubarbarie.cfwb.be exemple de proposition (mars 2016): Circ 5553 du 6/1/16 "Le terrorisme en questions" - proposition d'animation en classe
CHALLENGE SPORTIF ONE WALL	Circ 6158 du 27/4/17 : Challenge sportif « One wall » dans les écoles primaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles
CHEMINS AU NATUREL – APPEL À PROJET	Circ 6170 du 8/5/17 : « Chemins au naturel » - appel à projets + données intéressantes
DOCUMENTS DES ENSEIGNANTS <ul style="list-style-type: none"> • Journal de classe • Cahier de préparations • Cahier de matières vues et de compétences à faire acquérir • Questions d'examens • Travaux des élèves: à archiver PV de délibération (dont attribution CEB): à archiver pendant 30 ans	Circ 871 du 27/05/04: Documents relatifs à la préparation des cours Extrait de cette circulaire: «La forme sous laquelle les documents sont rédigés relève également de la seule responsabilité de l'enseignant. On ne pourra dès lors pas imposer de règles portant par exemple sur le format, la présentation ou l'organisation des documents de préparation.»

<p>DOCUMENTS A DISPOSITION DU PERSONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référentiels des compétences à exercer • Programme des cours • Projet pédagogique et éducatif de Wallonie-Bruxelles Enseignement • Règlement des études de Wallonie-Bruxelles Enseignement • ROI de base • ROI de l'établissement • Projet d'établissement • Règlement de travail • Vade-mecum (interne) à l'usage des membres du personnel • Base de données «Convention internationale des Droits de l'enfant» - 	<p>Socles de compétences: «Ce document présente un large ensemble de compétences que chaque enseignant, tant de l'enseignement fondamental que du premier degré de l'enseignement secondaire, développera en veillant à leur interaction.»</p> <p>Programme unique approuvé le 20/11/2008: 363/2008/14 (Volume 1, Volume 2 et Volume 3). Ce document peut être acquis, en un ou plusieurs exemplaires auprès du Centre technique et pédagogique de la Communauté française, Route de Bavay 70 à 7080 Frameries Pour les cours philosophiques: www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes et cliquer sur Fondamental Projet pédagogique et éducatif de l'enseignement organisé par W-B E (réf site W-B E)</p> <p>Règlement des études des écoles fondamentales organisées par W-BE Circ 5119 du 16/1/15: Nouveaux règlements des études dans l'enseignement obligatoire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement AGCF du 6/3/2009: Règlement d'ordre intérieur des écoles fondamentales organisées par W-B E Circ 2327 du 02/06/08: Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le ROI Règlement d'ordre intérieur propre à l'établissement (réf site W-B E) Circ 3974 du 25/04/2012: Règlement d'ordre intérieur – Guide pratique Circ 5775 du 21/6/16: Modèle de règlement de travail – Enseignement fondamental ordinaire Circ 1338 du 12/01/06: Base de données de référence d'outils à propos de la Convention internationale des Droits de l'enfant</p>
<p>DOCUMENTS POUR ACTIVITES PEDAGOGIQUES Classes de dépaysement et de découverte, activités extérieures en Belgique ou à l'étranger, échanges linguistiques individuels et collectifs</p>	<p>Supprimé de la circulaire d'organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire. En attendant, voir Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire</p>

<p>Voir aussi sur le site W-B E: http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/docs/aideCE_sejours_etranger.pdf</p> <p>Organisation de «divertissements actifs»</p>	<p>Personnes-ressources et procédure d'introduction: circ 3726 du 15/9/11 Circ 3447 du 2/2/11: Indemnité pour frais de séjour – Mission d'encadrement des élèves lors de classes de dépaysement, de découverte ou lors d'activités extérieures à l'établissement organisées dans le cadre des programmes d'études. Circ 3211 du 02/02/10: Participation d'élèves à des activités scolaires organisées en dehors du territoire belge et à l'intérieur de l'union européenne</p> <p>Analyse de risque: http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Divertissements%20actifs/39_Brochure_analyse_risque_DA_FR_tcm326-29818.pdf Circ 917 du 29/6/04: Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française. Sécurité: Arrêté royal du 25 avril 2004 portant réglementation de l'organisation des divertissements actifs</p>
<p>DOCUMENTATION UTILE Adapter un écrit pour le rendre accessible aux enfants: synthèse bibliographique et vade-mecum Childfriendly</p>	<p>Vademecum de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse</p>
<p>EAU DANS LE MONDE</p>	<p>Circ 5445 du 14/10/15: L'eau dans le monde – mise à disposition de mallettes pédagogiques.</p>
<p>ENCADREMENT DIFFERENCIE</p>	<p>Décret du 30/04/2009 organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité Circ 3624 du 22/06/11: Encadrement différencié 2011-2015 – PGAED de l'enseignement fondamental Circ 4073 du 03/07/12: Encadrement différencié, rapport du PGAED AS: 2011-2015 Circ 6224 du 13/6/17 : Encadrement différencié - dispositions en matière d'octroi et d'utilisation des moyens et de rédaction du PGAED et de son rapport de suivi - Enseignement fondamental ordinaire</p>
<p>EUREGIO (PROVINCE DE LIEGE)</p>	<p>Circ 5285 du 10/6/15: Projet Euregio - écoles à profil eurégional – document cadre</p>
<p>EUROPEAN SCHOOLNET (ESPACE NUMÉRIQUE)</p>	<p>Circ 5894 au 29/9/16 Les nouvelles technologies au service des</p>

	enseignants. La classe du futur : espace numérique collaboratif.
HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE	<p>Circ 5621 du 23/2/16: Mise à disposition du triptyque « Harcèlement à l'école : à qui en parler ? » aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire</p> <p>Circ 5714 du 12/5/16 : Le cyberharcèlement à l'école : mise à disposition d'outils pour aborder la question du cyberharcèlement à l'école suite au lancement de la campagne «Le téléphone de Louise»</p> <p>Circ 6191 du 18/5/17 : Dispositifs en matière de prévention et de prise en charge du (cyber) harcèlement en milieu scolaire - Appel à projets 2017-2018</p>
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES	<p>Dossier Manolo</p> <p>Circ 5780 du 24/6/16: Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire</p>
OUTILS NUMÉRIQUES	Circ 6184 du 15/5/17 : IRUNE-2017 - Infrastructures, ressources et usages du numérique dans l'Enseignement - 2017. Inventaire réalisé en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Agence du Numérique et perspective.brussels, à destination des chefs d'établissement et des enseignants du fondamental et du secondaire.
PRÉVENTION DE LA RADICALISATION	Circ 6036 du 26/1/17 : Prévention de la radicalisation menant à la violence au sein des établissements scolaires
PROGRAMME DE PREVENTION DES VIOLENCES ENVERS LES ENFANTS	Circ 5510 du 4/12/15: Prévention des violences envers les enfants. Projet « Enfants CAPables » : ateliers gratuits.
REMEDATION	Circ 2491 du 10/10/08: Mise en ligne de 5 modules de remédiation à destination des 10 – 14 ans
RÉSIDENCES D'ARTISTES	Circ 6045 du 1/2/17 : Résidences d'artistes - appel à projets avec date-limite
RESISTANCE EN EUROPE 1922-1945	Circ 5483 du 6/11/15: Mise à disposition de l'ouvrage "résistance en Europe 1922-1945"
SECURITE ROUTIERE	<p>Programme des études: 512-05</p> <p>Circ 2093 du 23/10/07: Sécurité routière aux abords des passages à niveau</p> <p>Circ 3830 du 21/12/11: Documents <i>Pointroute</i> n°3</p>

SENSIBILISATION AU NUMÉRO D'URGENCE 112	Circ 5960 du 18/11/16 : Campagne KIDS 112
VIVRE ENSEMBLE: VIDEOS	Circ 5897 du 30/9/16 Le « vivre ensemble » vu par les enfants, au cœur de 7 vidéos.

Ch. V.ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Contenu

Accompagnement de l'équipe par le chef d'établissement.....	74
Accueil des nouveaux enseignants: guide et formations.....	74
Aide au chef d'établissement.....	74
Epreuves et évaluations externes certificatives et non certificatives.....	74
Service de conseil et de soutien pédagogiques.....	75
Projet d'établissement.....	75

<p>ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉQUIPE PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Visites de classe (consignées dans un registre) 2. Conseils méthodologiques 3. Evaluation des aptitudes pédagogiques 4. Plan de formation en cours de carrière 5. Rapports avec l'inspection 6. Initiatives et expériences pédagogiques 7. Diffusion de documents 	<p>Circ 2018 du 03/09/07: Missions du Service de l'Inspection de l'enseignement fondamental ordinaire Circ 5876 du 16/9/16 : Attributions des membres du Service général de l'Inspection Services d'inspection: organisation (enseignement.be)</p>
<p>ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS: GUIDE ET FORMATIONS</p>	<p>Circ 5806 du 6/7/2016: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire Petit guide du jeune enseignant Enseigner pour Wallonie-Bruxelles Enseignement</p>
<p>AIDE AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT</p>	<p>Circ 3615 du 16/06/11: Dispositifs «Facilitateurs du projet d'établissement» et «Événement d'exception» Circ 4225 du 29/11/12: Dispositif d'aide aux chefs d'établissement Circ 4250 du 14/1/13: Modification de la circulaire n°4225 relative au dispositif d'aide aux chefs d'établissement (liste actualisée des membres de l'équipe « Événements d'exception »)</p>
<p>EPREUVES ET ÉVALUATIONS EXTERNES CERTIFICATIVES ET NON CERTIFICATIVES</p>	<p>Décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au</p>

<p>Une seule épreuve externe certificative: le CEB en fin de P6</p> <p>Epreuves externes non certificatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • langue moderne en P6 tous les 3 ans • cycle de 3 ans pour lecture/production d'écrits en P2 et P3 formation mathématique en P2 et P5 éveil – sciences en P2 et P5 	<p>terme de l'enseignement primaire</p> <p>AGCF du 15 septembre 2006 déterminant les modalités d'inscription, de passation et de correction de l'épreuve externe commune octroyant le CEB et la forme de celui-ci.</p> <p>Circ 2743 du 10/06/09: Modèles du Certificat d'études de base (CEB)</p> <p>Circ 6087 du 24/2/17 (annuelle): Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune</p> <p>Circ 6276 du 7/7/17 : Epreuves externes non certificatives pour l'année scolaire 2017-2018</p>
<p>SERVICE DE CONSEIL ET DE SOUTIEN PÉDAGOGIQUES</p>	<p>Missions, démarches, équipe:</p> <p>http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=conseillersPeda&profil=ce</p>
<p>PROJET D'ÉTABLISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus d'émergence du projet d'établissement • Rédaction du projet • Suivi et réactualisation (tous les 3 ans) 	<p>Circ 3615 du 16/6/11: Dispositifs « Événement d'exception » et «Facilitateurs du projet d'établissement »</p> <p>Circ 4968 du 1/9/14: Projet d'établissement</p> <p>Circ 4970 du 01/09/14: Guide d'élaboration et de rédaction des projets d'établissement</p> <p>Elaboration du projet d'établissement par la méthodologie de l'émergence</p>

Ch. VI. SECURITE – HYGIENE

Documents de base sur le site du SIPPT (www.espace.cfwb.be/sippt ou www.cfwb.be/sippt).

Synthèse des dispositions essentielles : [Circ 2674](#) du 09/04/09 : Référentiel en matière de sécurité / bien-être dans les établissements scolaires et assimilés - [Circ 5245](#) du 30/4/15: Règlement administratif d'entretien

Sécurité et hygiène : sur le site www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/secu-hygiene

[Circ 5532](#) du 16/12/15: Sécurité - hygiène. Premiers secours – registre d'interventions

Calendrier d'une année scolaire en sécurité, contrôles et entretiens périodiques : <http://www.espace.cfwb.be/sippt/>

Contenu

AFSCA.....	78
Aire de jeux.....	78
Allergènes.....	78
Amiante (asbeste).....	78
AMOK: intrusions armées.....	78
Analyse de risque.....	79
Ascenseurs.....	79
Batteries.....	79
Buts de football (et sports assimilés).....	79
Comité de Concertation de Base (COCOBA).....	79
Comprimés d'iode.....	79
Conduite (véhicule, engin, etc.).....	79
Conseiller en prévention local.....	79
Consignes de sécurité.....	79

Délestage électrique.....	80
Entretiens et contrôles périodiques.....	80
Environnement sonore.....	80
Equipiers de première intervention.....	80
Escalade.....	80
HACCP.....	80
Hygiène.....	80
Installations de réfrigération.....	80
Local de charge de batteries.....	80
Maladies infectieuses.....	80
Médecin du Centre PMS.....	81
Médecine du travail (SEPPT).....	81
Organisation de divertissements actifs.....	81
Organisation de manifestations diverses.....	81
Permis d'environnement.....	81
Personnel.....	81
Pesticides.....	81
Plan d'action annuel.....	82
Plan global de prévention.....	82
Plan interne d'urgence (PIU).....	82
Prévention des incendies.....	82
Protection de la maternité.....	82
Registre des produits.....	83
Registre de sécurité.....	83
Règlement administratif d'entretien.....	83
Risque d'incendie.....	83
Sécurité des élèves.....	83
Signalisation de sécurité.....	83
Soins d'urgence.....	83
Tabagisme.....	83
Téléphonie.....	84
Toilettes-sanitaires.....	84

Transport d'essence par route.....	84
Trousse de secours.....	84
Vêtements de travail.....	84
Violence en milieu scolaire.....	84

<p>AFSCA Mettre en œuvre dans les cuisines et restaurants les mesures d'hygiène (HACCP) imposées par la réglementation de l'AFSCA</p> <p>Formation HACCP de l'équipe (voir HACCP)</p>	<p>Circ 4124 du 5/9/12 : Sécurité et Hygiène (Respect de l'application des prescriptions réglementaires en matière de sécurité / hygiène, d'incendie et de l'AFSCA au sein des établissements scolaires)</p> <p>Circ B/96/12 du 27/11/96 : Inspection des denrées alimentaires AR 04/12/95</p> <p>Circ 4190 du 17/10/12 : AFSCA</p> <p>Circ HI/FH/SIPPT/991480R4.999 du 19/01/00 : Substances utilisées par les lave-vaisselle industriels installés dans les cuisines et les cafétérias</p> <p>Formulaire de demande d'enregistrement, d'autorisation et/ou d'agrément: http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/HACCP/AFSCA</p>
<p>AIRE DE JEUX</p>	<p>Circ D200109052 du 5/9/01: Sécurité: Aires de jeux et équipements. Arrêtés royaux du 28 mars 2001.</p> <p>Synoptique : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Recreasafe/</p>
<p>ALLERGÈNES</p>	<p>Circ 5313 du 23/6/15 - Sécurité / Hygiène: Déclaration des allergènes contenus dans les denrées alimentaires</p>
<p>AMIANTE (ASBESTE) L'établissement de l'inventaire de l'amiante relève du SGISFWB. Le chef d'établissement se charge de ses mises à jour, avec l'aide éventuelle du SGISFWB. Appliquer un plan de gestion du risque lié à l'amiante si nécessaire.</p>	<p>Circ I/JD/JM/985 du 25/05/98 : Inventaire de l'asbeste (brochure)</p> <p>Circ LO/98/03/A78/ASBESTEC1 du 12/05/1998 : Application du règlement général pour la protection du travail dans les établissements d'ens organisés par la FWB – Inventaire de l'asbeste</p> <p>Circ HI/FH/SIPPT/991539R1.999 du 19/01/00 : Inventaire asbeste : Application du RGPT dans les établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB</p> <p>Circ 1202 du 16/08/05 : Gestion de la problématique amiante (asbeste) dans les bâtiments scolaires</p>
<p>AMOK: INTRUSIONS ARMÉES</p>	<p>Circ 5639 du 3/3/16: Invitation à une journée de formation au phénomène AMOK destinée aux chefs d'établissements – Le 15 ou le 17 mars 2016 au Cabinet de la Ministre de l'Éducation.</p>

	Cette circulaire informe également sur l'aide que les établissements peuvent obtenir auprès du Service des équipes mobiles à ce point de vue.
ANALYSE DE RISQUE	Brochure explicative sur l'analyse de risques http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/
ASCENSEURS	Circ 179 du 25/10/2001 : Ascenseurs non munis de portes intérieures – Mesures à prendre dans les bâtiments scolaires et assimilés.
BATTERIES	Circ 3046 du 3/3/10: Sécurité des locaux de charge de batteries.
BUTS DE FOOTBALL (ET SPORTS ASSIMILÉS)	Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Butsfootball/Feuillet.pdf http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Butsfootball/organigramme.pdf Circ 1696 du 30/11/06 : Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations Circ 2188 du 11/02/08 : Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations – Pictogramme d'avertissement
COMITÉ DE CONCERTATION DE BASE (COCOBA) Fonctionnement régulier des COCOBA au niveau des points liés au bien-être du travailleur défini par la loi du 04/08/1996. Réalisation des plans globaux de prévention d'action annuels et quinquennaux.	Voir ch.VII Organes de concertation et d'aide - Cocoba
COMPRIMÉS D'IODE	Dispositions en cas d'accident nucléaire : http://www.espace.cfwb.be/sippt/
CONDUITE (VÉHICULE, ENGIN, ETC.)	Circ 4452 du 11/6/13 : Sécurité : Formation à la conduite de véhicules et équipements de travail mobiles
CONSEILLER EN PRÉVENTION LOCAL Désignation Missions pleinement remplies par ce dernier en lui octroyant les moyens nécessaires, e.a. information (via le site du SIPPT) et formation complémentaire	Circ LO/98/11/A.72/chefs4.sec du 08/12/1998 : Ens de la FWB : application du RGPT et du Code du bien-être au travail – Désignation des conseillers en prévention Circ 1298 du 07/12/05 : Formation, information et documentation des Conseillers en prévention locaux Circ 5996 du 21/12/16 : Formation de base des Conseillers en prévention
CONSIGNES DE SÉCURITÉ	Consignes de sécurité-type : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1361

DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE	Circ 5991 du 16/12/16 (annuelle): Plan d'actions en cas de délestage électrique (enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles)
ENTRETIENS ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES Mise en œuvre des entretiens périodiques et des contrôles périodiques des installations techniques y soumises. Suivi des contrôles périodiques. Exécution des instructions données en matière d'aires de jeux et d'équipements sportifs.	Calendrier d'une année scolaire en sécurité, contrôles et entretiens périodiques : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=636
ENVIRONNEMENT SONORE	http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=5925 du 27/4/16: « www.bruitalecole.be, un site pour conseiller et soutenir les écoles à améliorer leur environnement sonore ».
EQUIPIERS DE PREMIÈRE INTERVENTION Formation	Circ D199511171 : Formation des Equipiers d'intervention contre l'incendie et autres risques similaires
ESCALADE	Circ 4358 du 19/3/13 - Sécurité: gestion et contrôle du matériel d'escalade Circ 3314 du 22/09/10: Pratique de l'escalade sur une structure artificielle
HACCP	Circ 2880 du 17/09/09 : Formations continuées en matière de normes HACCP et d'hygiène des cuisines et des restaurants scolaires, en partenariat avec l'AFSCA Circ 5682 du 13/4/16 : Formation à l'attention des responsables de cuisine et des cuisiniers d'établissements scolaires. D-L 21/4/16
HYGIÈNE S'assurer du suivi des recommandations du SEPPT et de l'AFSCA et notamment en matière de nettoyage des locaux, d'hygiène des sanitaires, etc.	Hygiène en cuisine : signalisation Circ 4124 du 5/9/12 : Sécurité et Hygiène (Respect de l'application des prescriptions réglementaires en matière de sécurité / hygiène, d'incendie et de l'AFSCA au sein des établissements scolaires) Circ 5682 du 13/4/16 : Formation à l'attention des responsables de cuisine et des cuisiniers d'établissements scolaires. D-L 21/4/16
INSTALLATIONS DE RÉFRIGÉRATION	Circ 2983 du 18/01/10 : Utilisation des fluides frigorigènes dans les installations de réfrigération
LOCAL DE CHARGE DE BATTERIES	Circ 3046 du 03/03/10 : Sécurité des locaux de charge de batteries
MALADIES INFECTIEUSES	Déclaration obligatoire des maladies infectieuses : http://www.sante.cfwb.be/index.php?id=4383 Circ de 1983 Dispositions générales et spécifiques en matière de prophylaxie

	des maladies transmissibles dans les établissements scolaires
MÉDECIN DU CENTRE PMS Visite annuelle de l'école par le médecin du CPMSS et rapport	Circ JD/LD/096009 du 01/01/96 : Inspection médicale scolaire, conditions d'hygiène et de salubrité des locaux et du matériel scolaire
MÉDECINE DU TRAVAIL (SEPPT) Tenue des listes des personnes soumises à la Médecine du Travail et information de la cellule SEPPT du Ministère des modifications apportées à cette liste.	Circ 140 du 05/09/2001 : Médecine du travail – Dispositions applicables dans les établissements et aux membres du personnel relevant du Comité secteur IX du Ministère Circ 493 du 25/3/03 : Visite de la Médecine du Travail dans les établissements d'enseignement et assimilés de la Communauté française. - Comité de concertation de base Circ 5869 du 7/9/16 (annuelle): Médecine du travail - documents relatifs aux listes du personnel. Mise à jour des tableaux reprenant le personnel soumis et non soumis à la Médecine du Travail.
ORGANISATION DE DIVERTISSEMENTS ACTIFS	Analyse de risque des divertissements actifs : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Divertissements Circ 917 du 29/6/14 : Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française. Sécurité: Arrêté royal du 25 avril 2004 portant réglementation de l'organisation des divertissements actifs
ORGANISATION DE MANIFESTATIONS DIVERSES	Circ 4636 du 18/11/13 Sécurité: organisation de manifestations diverses Circ 4739 du 18/2/14 Sécurité: organisation de manifestations diverses - addendum à la circulaire 4636 du 18/11/2013
PERMIS D'ENVIRONNEMENT Généralités : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1736	Circ 1754 du 16/02/07 : Le permis d'environnement applicable aux installations de la FWB + Circ 2211 du 26/02/08 : Rappel
PERSONNEL Formation suffisante et appropriée en matière de prévention des accidents. Information des risques et des moyens pour y remédier. Vérifier à la bonne observation des instructions dispensées.	
PESTICIDES	Circ 5223 du 30/3/15 - Environnement: Utilisation des pesticides en Wallonie Circ 5637 du 2/3/16 : Sécurité/hygiène : utilisation des pesticides en Région

	de Bruxelles-Capitale.
PLAN D'ACTION ANNUEL	Plan de prévention qui se base sur le plan global de prévention, à établir également en accord avec le Cocoba et à transmettre au SGISFWB http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=575
PLAN GLOBAL DE PRÉVENTION	Plan quinquennal à établir en accord avec le Cocoba et à transmettre au SGISFWB http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=574
PLAN INTERNE D'URGENCE (PIU) Rédaction de consignes de sécurité appropriées : communication et affichage à destination du personnel et des publics : affichage de plans d'étages pour l'évacuation. Approbation par le Service Régional d'Incendie (SRI) et le COCOBA.	Plan interne d'urgence - aide au remplissage (secteur IX) : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/ Circ 2115 du 03/12/07 : Plan interne d'urgence Circ 1215 du 02/09/05 : Plan interne d'urgence nucléaire (Ce plan concerne les établissements situés dans la zone de planification des 10 km à vol d'oiseau autour des centrales nucléaires précitées et des 5 km en ce qui concerne l'IRE de Fleurus)
PRÉVENTION DES INCENDIES Visite périodique de l'établissement par le Service Régional d'Incendie: minimum tous les 5 ans. Formation d'Equipiers de 1 ^{ère} intervention. Exercices d'évacuation périodiques: minimum 1 fois par an. Evaluation régulière de l'évolution de la situation en matière de prévention des incendies.	Circ 4124 du 5/9/12 : Sécurité et Hygiène (Respect de l'application des prescriptions réglementaires en matière de sécurité / hygiène, d'incendie et de l'AFSCA au sein des établissements scolaires) Circ CDSH 3 du 25/06/90 : Protection contre l'incendie dans les établissements scolaires (exercices d'évacuation) Circ PC/PC/SIPPT/991964R5.999 du 30/05/00 : Contrôle périodique des bâtiments et installations par le Service d'Incendie. Circ 2674 du 09/04/09 : Référentiel en matière de sécurité / bien-être dans les établissements scolaires et assimilés Circ 1507 du 19/06/06 : Prévention des incendies dans les logements de fonction + Circ 1671 du 06/11/06 : Erratum à la circ 1507 Circ 3781 du 27/10/11 : Utilisation correcte des extinctions automatiques en cuisine
PROTECTION DE LA MATERNITÉ	Circ 5205 du 17/3/15 Mesures de protection de la maternité concernant les membres du personnel enseignant et assimilé Circ 478 du 06/03/03 : Procédure d'introduction d'une demande d'écartement dans le cadre de la protection de la maternité (pour les travailleuses enceintes et allaitantes)

<p>REGISTRE DES PRODUITS Produits et substances_utilisés par le personnel dans le cadre de ses activités.</p>	<p>Obligation d'établir un registre des produits et modèle de registre: http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1169 Circ 1541 du 12/7/06 : Rappel de la circulaire du SIPPT du 06/11/98 - Liste des substances utilisées par le personnel dans les établissements scolaires et assimilés relevant de la compétence du Comité supérieur de concertation du secteur IX Circ 167 du 15/10/01 : Usage des matières nucléaires brutes et fissiles – contrôles de l'Agence internationale de l'Energie atomique</p>
<p>REGISTRE DE SÉCURITÉ</p>	<p>Registre de sécurité - explications et document-type (secteur IX): http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=883</p>
<p>RÈGLEMENT ADMINISTRATIF D'ENTRETIEN</p>	<p>Circ 5245 du 30/4/15: Règlement administratif d'entretien</p>
<p>RISQUE D'INCENDIE</p>	<p>Circ 5857 du 1/9/16: Sécurité/hygiène : analyse des risques relative au risque d'incendie - Outil et aide mis à disposition des Chefs d'établissement.</p>
<p>SÉCURITÉ DES ÉLÈVES (y compris extra-muros). Veiller à l'amélioration continue de la sécurité (y compris routière) notamment aux abords de l'école.</p>	<p>Circ 3830 du 21/12/11 : Documents <i>Pointroute</i> n°3</p>
<p>SIGNALISATION DE SÉCURITÉ</p>	<p>Circ OD/OD/SIPPT/980785R8.999 du 24/08/98 : Signalisation de sécurité</p>
<p>SOINS D'URGENCE Secouristes formés aux techniques de premiers soins. Local et produits nécessaires à l'apport des premiers soins disponibles.</p>	<p>Notice soins d'urgence du SIPPT Circ 1651 du 17/10/06 : Composition d'une petite pharmacie mise à la disposition du personnel Circ 4888: Soins et prises de médicaments pour les élèves accueillis en enseignement ordinaire et en enseignement spécialisé. Année scolaire 2014-2015 et suivantes Circ 3742 du 26/09/11 : AR du 15/12/2010 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise Composition trousse de secours (Arista) Circ 5532 du 16/12/15: Sécurité - hygiène. Premiers secours – registre d'interventions</p>
<p>TABAGISME</p>	<p>Circ 1289 du 29/11/05 : Protection des travailleurs contre la fumée de tabac. AR du 19/01/05. Interdiction de fumer dans les établissements scolaires Circ 1518 du 27/06/06 : Recommandations du GFWB relatives à la prévention du tabagisme et l'interdiction de fumer à l'école</p>

	Note d'information du 09/07/07 : Evaluation du respect de l'interdiction de fumer dans les établissements scolaires
TÉLÉPHONIE	Circ 5708 du 9/5/16: Sécurité/hygiène : Système téléphonique à destination des établissements scolaires et assimilés
TOILETTES-SANITAIRES	Circ 5949 du 8/11/16: Campagne « Ne tournons pas autour du pot »
TRANSPORT D'ESSENCE PAR ROUTE	Circ 6149 du 24/4/17 : Sécurité/hygiène : transport de quantités limitées d'essence par route - prescriptions.
TROUSSE DE SECOURS	Composition trousse de secours (Arista)
VÊTEMENTS DE TRAVAIL	Circ 146 du 05/09/2001 : Vêtements de travail et équipements de protection individuelle Circ 3780 du 27/10/11 : Gants de sécurité, risques pour le travail à proximité des outils tournants – Responsabilité des CE
VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE	AGCF du 28/6/12 portant application de l'art 28 du Décret du 30 juin 1998 Circ 375 du 05/09/2002 : Actes de violence et harcèlement [à l'égard du personnel – NDLR]– déclarations et plaintes Circ 1836 du 11/04/2007 : Informations des membres du personnel des ét. scolaires au sujet des droits des victimes d'actes de violence Circ 2111 du 28/11/07 : Registre des actes de violence dont sont victimes les membres des personnels des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB – Site de la Médecine du travail Circ 3696 du 29/08/11 : Nouvelles missions du SGEOFWB au 11/09/11, relatives à la gestion des dossiers disciplinaires et des dossiers concernant la problématique du harcèlement sexuel ainsi que la violence à l'école + Circ 3779 du 27/10/11 : Erratum Circ 5833 du 10/8/16: Guide de procédure pour l'application des mesures relatives à la prévention des risques psychosociaux au travail, dont notamment la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail Circ 4964 du 28/8/14: Guide pratique relatif à la prévention et à la gestion des violences en milieu scolaire

[Circ 4156](#) du 1/10/12 Numéro vert «École et parents», une ligne d'information pour les parents touchés par la violence scolaire [0800/ 95 580] - Année scolaire 2012-2013 et suivantes

[Circ 5415](#) du 17/9/15: Nouveaux dispositifs mis à disposition des établissements scolaires qui le souhaitent en matière de prévention et de prise en charge du harcèlement en milieu scolaire

[Circ 5621](#) du 23/2/16: Mise à disposition du triptyque « Harcèlement à l'école : à qui en parler ? » aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire

[Circ 5714](#) du 12/5/16 : Le cyberharcèlement à l'école : mise à disposition d'outils pour aborder la question du cyberharcèlement à l'école suite au lancement de la campagne «Le téléphone de Louise»

[Circ 6191](#) du 18/5/17 : Dispositifs en matière de prévention et de prise en charge du (cyber) harcèlement en milieu scolaire - Appel à projets 2017-2018

Ch.VII. ORGANES DE CONCERTATION ET D'AIDE

Contenu

AMO (AIDE EN MILIEU OUVERT).....	86
AMOK: INTRUSIONS ARMÉES.....	86
ASSOCIATION DE PARENTS.....	87
CELLULE DE CONCERTATION LOCALE.....	87
COCOA (COMITE DE CONCERTATION DE BASE).....	87
COMPTE CERBERE.....	88
CONSEIL DE PARTICIPATION.....	88
CPMS.....	88
DELEGUES D'ELEVES.....	89
EQUIPES MOBILES.....	89
LOTIERIE NATIONALE.....	89
MEDIATION SCOLAIRE.....	89
RELATIONS ECOLE-FAMILLE.....	89
SERVICE GENERAL DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES (SGISFWB).....	89
SERVICES D'AIDE A LA JEUNESSE.....	90
SERVICES DE POLICE.....	90
SERVICE EXTERNE DE PREVENTION (SEPPT).....	90
SERVICES EXTERNES DGEO.....	91

AMO (AIDE EN MILIEU OUVERT)	Définition, fonctions sur www.aidealajeunesse.cfwb.be Coordonnées sur www.aidealajeunesse.cfwb.be
AMOK: INTRUSIONS ARMÉES	Circ 5931 du 26/10/16: Invitation à une journée de formation au phénomène AMOK destinée aux chefs d'établissements – Le 9 novembre, le 16 novembre ou le 14 décembre 2016 au Cabinet de la Ministre de l'Education. Cette circulaire informe également sur l'aide que les établissements peuvent obtenir auprès du Service des équipes mobiles à ce point de

	vue.
ASSOCIATION DE PARENTS	<p>Décret du 24 juillet 1997 «Missions», art 69, § 5</p> <p>Circ 4182 du 11/10/12: Décret du 30 avril 2009 portant sur les associations de parents d'élèves et les organisations représentatives d'associations de parents d'élèves en Communauté française.</p> <p>Circ du 16/2/93 «Polices collectives d'assurance scolaire n° 4.220 000 souscrite par la Communauté française auprès de la SMAP en faveur de ses établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen et normal» (assurance des associations des parents et Conseil de participation)</p> <p>Circ 2500 du 13/10/08 relative aux assurances scolaires afférentes aux établissements d'enseignement organisé par la Communauté française</p>
<p>CELLULE DE CONCERTATION LOCALE</p> <p>«Le chef d'établissement peut d'initiative ou à la demande d'un des acteurs de l'Aide à la jeunesse ou de la plate-forme de concertation (Voir Décret du 21 novembre 2013) mettre en place une cellule de concertation locale au sein de son établissement.</p> <p>Si une telle cellule n'est pas mise en place, le chef d'établissement organise une rencontre annuelle entre des délégués de l'équipe éducative, du centre psycho-médico-social et du service de promotion de la santé à l'école.</p> <p>La rencontre peut être ouverte à d'autres acteurs collaborant avec l'école.»</p>	<p>Décret du 21 novembre 2013 organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire</p> <p>Circ 6194 du 22/5/17 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé fondamental et secondaire</p>
COCOPA (COMITE DE CONCERTATION DE BASE)	<p>Circ du 15/12/97 - AR du 28/09/1984 (Moniteur Belge 20/10/1984): Organisation des relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités</p> <p>Circ du 7/3/1998 Comité de concertation de base</p> <p>Circ 2558 du 16/12/2008: Organisation et fonctionnement des CoCoBa avec R.O.I. en annexe</p> <p>Circ 2559 du 16/12/2008: Organisation et fonctionnement des CoCoBa PaPo avec R.O.I. en annexe</p> <p>Circ 4958 du 25/8/14: Organisation et fonctionnement des Comités de</p>

	concertation de base destinés au personnel directeur et enseignant, au personnel auxiliaire d'éducation, au personnel paramédical, au personnel psychologique et au personnel social des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la Communauté française et installés dans ceux-ci. Circ 5013 du 30/9/14: Complément à la circulaire n° 4958 du 25/08/2014- Actualisation et bonnes pratiques
COMPTE CERBERE	Circ 5681 du 12/4/16: Portail des applications métier DGEO-CERBERE actualisée par Circ 6022 du 16/1/17
CONSEIL DE PARTICIPATION	AGFWB du 03/11/97 : Conseil de participation et projet d'établissement Circ 4809 du 24/4/14: Conseil de Participation – Article 69 du Décret Missions du 24 juillet 1997 Circ 4593 du 7/10/13: Renouvellement du Conseil de participation - DL 31/01/14 Circ 4594 du 7/10/13 Pratique(s) déloyale(s) dans la concurrence entre établissements d'enseignement - rôle du Conseil de Participation
CPMS Coordonnées des CPMS: site.wallonie-bruxelles-enseignement	AR du 13/8/62 Arrêté royal organique des centres psycho-médico-sociaux Circ 30 du 29/01/01: Rôle des CPMS Circ. 979 du 11/10/04 Collaboration PMS-Ecoles Circ 1146 du 8/6/05: Programmes triennaux et rapports d'activités des CPMS Circ 1803 du 21/3/07 Projets des Centres PMS organisés par la Communauté française Circ 3136 du 10/5/10: Délivrance d'attestations par les Centres PMS dans le cadre du remboursement d'une rééducation logopédique Circ 3831 du 3/1/12: Organisation du Service général de l'enseignement secondaire et des centres PMS Circ 4856 du 28/05/2014: Protocole de collaboration entre les CPMS et les acteurs du secteur de l'Aide à la Jeunesse 2014-2015 et suivantes

	<p>Circ 4155: Stratégie de contrôle de la tuberculose en milieu scolaire 2012-2017 – obligation du chef d'établissement</p> <p>Circ 6138 du 11/4/17 relative à la mise à disposition de locaux pour les CPMS dans les écoles</p>
DELEGUES D'ELEVES	<p>Circ 1912 du 18/06/07: Renforcement de l'éducation à la citoyenneté active et responsable au sein des établissements scolaires, prim et sec, organisés ou subventionnés par la FWB</p> <p>Circ 2272 du 21/04/08: www.lesdelegues.net: le site de référence des délégués d'élèves</p>
EQUIPES MOBILES	<p>Circ 4961 du 26/08/14: Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles</p>
LOTIERIE NATIONALE	<p>«Les demandes de subsides pour des projets relevant des domaines de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement, art, culture ...) peuvent être examinées et traitées dans le cadre de la dotation annuellement versée par la Loterie Nationale à la FWB, celle-ci décidant en toute autonomie des subventions qu'elle octroie. Les demandeurs sont invités à introduire directement leur demande à charge de cette dotation auprès du Secrétariat général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Cellule Loterie Nationale, Boulevard Léopold II 44 à 1080 Bruxelles ou via le formulaire disponible en suivant le lien http://www.loterie.cfwb.be/» Source Loterie Nationale</p>
MEDIATION SCOLAIRE	<p>Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles</p>
RELATIONS ECOLE-FAMILLE	<p>Site concernant Allocations et prêts d'études (pour les élèves de fin de P6)</p> <p>Guide pratique Parents-Ecole: Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer</p>
<p>SERVICE GENERAL DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES (SGISFWB)</p> <p>«Une équipe de techniciens et d'agents administratifs spécialisés dans le secteur des constructions scolaires et de la gestion des</p>	<p>Présentation du SGISFWB sur le site de wallonie-bruxelles-enseignement</p> <p>Propriétaires des bâtiments scolaires: la FWB et les SPABS</p>

<p>immeubles.»</p> <p>Signaler les besoins aux Directions régionales qui gèrent entièrement la procédure d'octroi de l'intervention financière du PPT.</p> <p>Contact: Direction régionale compétente dépendant du Service général des Infrastructures Scolaires de la FWB (SGISFWB)</p>	<p>(SPABS=Société publique d'administration des bâtiments scolaires)</p> <p>Circ 2551 du 10/12/08: Procédure d'octroi d'une intervention financière de la FWB relative au programme prioritaire en faveur des bâtiments scolaires</p> <p>Circ 3162 du 7/6/10 Travaux effectués à l'initiative des établissements scolaires – occupation de locaux fermés ou déclassés</p> <p>Circ 4395 du 24/4/13: Procédure d'achat de fournitures, de travaux et de services pour les établissements du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 5214 du 19/3/15: Procédure d'octroi d'une intervention financière de la Communauté française relative au Programme Prioritaire de Travaux (PPT) en faveur des bâtiments scolaires</p> <p>Circ 5245 du 30/4/15: Règlement administratif d'entretien (RAE) Directions régionales</p>
<p>SERVICES D'AIDE A LA JEUNESSE</p> <p>«Dans certaines situations, il est du devoir du chef d'établissement de collaborer avec le service de l'Aide à la Jeunesse, par l'intermédiaire de son conseiller de l'Aide à la jeunesse¹, afin d'aider des élèves mineurs fréquentant son établissement scolaire.»</p> <p>Coordonnées des SAJ sur le site www.aidealajeunesse.be</p>	<p>Circ 2214 du 29/2/8: Circulaire de bonnes pratiques de collaboration et de communication entre les secteurs de l'enseignement au sens large et de l'aide à la jeunesse</p> <p>Circ 6194 du 22/5/17 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé fondamental et secondaire</p> <p>Circ 4856 du 28/05/2014: Protocole de collaboration entre les CPMS et les acteurs du secteur de l'Aide à la Jeunesse 2014-2015 et suivantes</p>
<p>SERVICES DE POLICE</p>	<p>Circ 569 du 18/3/03: Circulaire du Ministère de l'Intérieur relative à l'éloignement des familles avec enfant(s) scolarisé(s) de moins de 18 ans et l'intervention des services de police dans les écoles.</p> <p>Circ 6268 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire – chapitre 2.7</p>
<p>SERVICE EXTERNE DE PREVENTION (SEPPT)</p>	<p>Le Service externe pour la prévention et la protection du travail (SEPPT) pour les établissements scolaires de Wallonie-Bruxelles Enseignement est</p>

¹ Voir l'[annexe 2.5.A](#), pour les coordonnées des conseillers de l'Aide à la Jeunesse.

	<p>SPMT: Service de prévention de Médecine du Travail Quai Orban, 33-35 à 4020 Liège (tél: 04/344.62.62 Fax: 04/344.62.61). Direction: Docteur Jean MARDAGA, Directeur général: tél: 04/344.62.55 - fax: 04/344.62.61. www.spmt.be</p>
<p>SERVICES EXTERNES DGEO Médiation scolaire – Equipes mobiles</p>	<p>Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles</p>

Ch. VIII. DIVERS

Contenu

ANIMATIONS EVRAS (Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle).....	94
ASSURANCE DE L'IMMOBILIER.....	94
BEIT PROJECT.....	94
BREVET DE DIRECTION.....	94
BREVET D'INSPECTION.....	94
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT.....	94
« CHEMINS AU NATUREL ».....	94
COMPTABLE.....	94
CONCOURS FEVIA (FÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE).....	94
CONNEXION INTERNET – appel à projet.....	95
COURS PHILOSOPHIQUES.....	95
DEMOCRATIE OU BARBARIE.....	95
DEPENSES ENERGETIQUES.....	95
DISTRICTS SOCIO-PEDAGOGIQUES - CONSEIL PEDAGOGIQUE.....	95
DROIT A L'IMAGE.....	95
DROITS D'AUTEUR.....	95
DROITS DE L'ENFANT.....	96
ÉCOLE NUMÉRIQUE.....	96
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÈ MONDIALE.....	96
ENFANTS ET ADOLESCENTS A HAUTS POTENTIELS.....	96
ENSEIGNEMENT A DISTANCE.....	96
EQUIPES MOBILES.....	96
EXAMENS LINGUISTIQUES.....	96
EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE.....	96
FONDATION ROI BAUDOIN.....	96
GESTION COMPTABLE.....	96
IMMERSION LINGUISTIQUE.....	97

INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT.....	97
JEU D'ECHEC A L'ECOLE.....	97
JOURNÉE DES LANGUES.....	97
LEGALISATION SIGNATURE DIRECTION.....	97
LINGETTES JETABLES EN MATERNELLE.....	97
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE.....	98
LUTTE CONTRE LA FRACTURE INTERGENERATIONNELLE.....	98
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES.....	98
MEDIATION SCOLAIRE.....	98
MOBILITÉ : APPEL À PROJET (EF).....	98
NEUTRALITE DE L'ENSEIGNEMENT.....	98
NOM DE DOMAINE «EU».....	98
NOUVELLE ORTHOGRAPHE.....	98
OCCUPATION DES LOCAUX.....	98
OUTILS PÉDAGOGIQUES.....	98
PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE.....	98
PATRIMOINE.....	99
PAVOISEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES.....	99
POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS.....	99
PRÉVENIR LA MALTRAITANCE.....	99
PROGRAMMES EUROPÉENS «LAIT À L'ÉCOLE» et «FRUITS ET LÉGUMES À L'ÉCOLE».....	99
PROMOTION DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION.....	99
PROTECTION DE LA VIE PRIVEE.....	99
QUALITÉ DE L'AIR.....	99
QUALITE DES REPAS.....	99
RADICALISATION : PLAN DE PRÉVENTION.....	100
RÉSEAUX SOCIAUX.....	100
SECURITE DES DONNEES.....	100
SENSIBILISATION AU NUMERO D'URGENCE 112.....	100
SPECTACLES À L'ÉCOLE.....	100
TRAVAUX ECONOMISEURS D'ENERGIE SUR FONDS PROPRES.....	100
TRAVAUX SUBSIDIÉS.....	100

TRAVAUX SUR FONDS PROPRES.....	100
TROUSSE DE SECOURS.....	100
VALEURS DU RESEAU.....	100
VIOLENCE A L'ECOLE.....	100

ANIMATIONS EVRAS (ÉDUCATION À LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE)	Circ 5885 du 23/9/16 relative à la mise à disposition du programme d'encodage des animations EVRAS au sein des centres PMS
ASSURANCE DE L'IMMOBILIER	Signaler tout dégât à la Direction régionale compétente dépendant du Service général des Infrastructures scolaires de la FWB (SGISFWB)
BEIT PROJECT	Circ 5687 du 20/4/16: « The Beit Project » - promouvoir les valeurs de tolérance et de respect.
BREVET DE DIRECTION	Voir ch.II - STATUT, FORMATION ET DESIGNATION DES DIRECTEURS
BREVET D'INSPECTION	Décret du 8/3/7 relatif au service général de l'inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques (dernière modification 12/7/12)
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT	Circ 6206 du 31/5/17 : Offre pédagogique de Bruxelles-Environnement pour 2017-2018
« CHEMINS AU NATUREL »	Circ 6170 du 8/5/17 : "Chemins au naturel" - appel à projets
COMPTABLE	Circ 2749 du 16/06/09: Décret du 30 avril 2009 concernant la comptabilité des écoles et l'accès à certaines fonctions de sélection et de promotion Circ 5437 du 8/10/15 : Formations destinées aux personnes chargées de la comptabilité dans les établissements scolaires et Centres organisés par la FWB Circ 5455 du 20/10/15: Addendum à la circulaire 5437 du 08/10/2015
CONCOURS FEVIA (FÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE)	Circ 5891 du 28/9/16 Concours Trophée FEVIA Wallonie 2017

CONNEXION INTERNET – APPEL À PROJET	Circ 5759 du 8/6/16: Appel à candidature : Connectivité interne des établissements situés en Région wallonne
COURS PHILOSOPHIQUES	Circ 5224 du 31/3/15: Arrêt de la Cour Constitutionnelle du 12 mars 2015 relatif aux choix des cours philosophiques Circ 6181 du 12/5/17: Formulaire de choix dans l'enseignement primaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle
DEMOCRATIE OU BARBARIE	Circ 6014 du 10/1/17 : 24 janvier 2017 : journée d'étude consacrée aux génocides, aux violences de masse, à la résistance et à la bd. (dans le cadre de la journée internationale de commémoration des victimes de la Shoah - 27 janvier) – DL 17/1/17
DEPENSES ENERGETIQUES	Circ 1662 du 20/10/06 : Promouvoir les économies d'énergie
DISTRICTS SOCIO-PEDAGOGIQUES - CONSEIL PEDAGOGIQUE	Circ 2947 du 24/11/09 : Districts socio-pédagogiques et Conseil pédagogique – Missions – Fonctionnement – Composition Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 22/9/92 fixant la composition des districts socio-pédagogiques de l'enseignement de la CF Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 19/9/91 fixant l'organisation des districts socio-pédagogiques de l'enseignement de la CF
DROIT A L'IMAGE	Circ 2493 du 07/10/08 : Le droit à l'image dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire
DROITS D'AUTEUR	Circ 4713 du 3/2/14 : Respect des dispositions de la loi du 30 juin 1994 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins Circ 4508 du 21/8/13: Droit d'auteur et droits voisins protégeant les œuvres musicales dans le cadre d'activités scolaires: Jeunesses Musicales Circ 3529 du 10/04/11 : SEMU, société de gestion collective de droits d'auteur représentant les Editeurs de Musique Circ 5371 du 17/8/15: Droit d'auteur et droits voisins protégeant les œuvres musicales dans le cadre d'activités scolaires. Cette circulaire

	remplace la circulaire n°2449 du 16/09/2008 telle que modifiée par celle du 06/09/2012 portant le numéro 4126
DROITS DE L'ENFANT	Circ 5368 du 13/8/15: UNICEF Belgique « Les droits de l'enfant dans le nouveau cadre international post-2015 Circ 5877 du 16/9/16 : UNICEF Belgique «Les droits de l'enfant dans la migration»
ÉCOLE NUMÉRIQUE	Circ 5973 du 1/12/16: École numérique – Appel à projets 2017. Appel à projets réservé, en Région wallonne, aux établissements des enseignements maternel, primaire et secondaire ordinaires et spécialisés, aux établissements de Promotion sociale de niveau secondaire. Appel à projets réservé, pour l'Enseignement supérieur, aux catégories pédagogiques des Hautes Écoles, des Universités et des établissements de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE	Circ 5722 du 17/5/16: Éducation à la citoyenneté mondiale. Appel à projets 2016-2017 – programme fédéral annoncer la couleur
ENFANTS ET ADOLESCENTS A HAUTS POTENTIELS	Circ 3676 du 17/08/11 : Recherche-action interuniversitaire relative aux enfants et adolescents à hauts potentiels Site Enseignement.be sur la problématique des HP
ENSEIGNEMENT A DISTANCE	Site de l'enseignement à distance
EQUIPES MOBILES	Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
EXAMENS LINGUISTIQUES	Circ 6240 du 20/6/17: Commission de langue française chargée de l'organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la Communauté française - Appel aux candidats pour la session 2018
EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE	Circ 90 du 19/3/2002: Exercice de l'autorité parentale en matière scolaire
FONDATION ROI BAUDOIN	Appels à projets: http://www.kbs-frb.be/calls.aspx?langtype=2060
GESTION COMPTABLE	Circ 4870 du 12/06/14: Pilotage des établissements scolaires en matière de gestion comptable Circ 2202 du 19/02/08: Rôles et responsabilités du chef d'établissement et du comptable en matière de gestion comptable

	<p>Circ 2580 du 15/01/09: Obligation d'utilisation du compte caisse pour les recettes perçues en liquide</p> <p>Circ 4375 du 4/4/13: Adresse électronique mise à disposition des établissements pour contacter le Service de la Vérification comptable</p> <p>Circ 3722 du 12/9/11: Coordonnées et compétences territoriales des membres du Service de Vérification comptable relevant de l'Enseignement obligatoire.</p>
<p>IMMERSION LINGUISTIQUE dont la langue des signes</p>	<p>Décret du 03/03/2004 organisant l'enseignement spécialisé - Section 4. - De l'apprentissage par immersion</p> <p>Décret du 11/05/2007 relatif à l'enseignement en immersion</p> <p>Circ 5478 du 29/10/15: Plateforme d'échange d'enseignants entre les Communautés</p> <p>Circ 6062 du 15/2/17 relative à « Echange d'enseignants entre les communautés française, flamande et germanophones »</p> <p>Circ 5710 du 10/5/16 : Circulaire relative aux titres et dérogations concernant les fonctions exercées en immersion linguistique</p> <p>Circ 5909 du 11/10/16 relative aux procédures de suspension des cours en immersion linguistique dans l'enseignement fondamental et secondaire</p> <p>Circ 5929 du 24/10/16 (annuelle): Jury habilité à délivrer un certificat de connaissance approfondie d'une langue en vue de l'enseignement de cours en langue d'immersion – appel aux candidats pour la session 2017</p>
INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT	Circ 3993 du 08/05/12 : www.indicateurswallonie.be
JEU D'ECHEC A L'ECOLE	Circ 5231 du 9/4/15 Le jeu d'échecs à l'école
JOURNÉE DES LANGUES	Circ 6117 du 21/3/17 : Journée des langues du vendredi 21 avril 2017
LEGALISATION SIGNATURE DIRECTION	Circ 4665 du 19/12/13: Légalisation des diplômes, des certificats et des attestations de réussite en vue de leur reconnaissance à l'étranger
LINGETTES JETABLES EN MATERNELLE	Circ 5411 Utilisation de lingettes cosmétiques jetables dans les écoles maternelles
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE	Circ 4859 du 3/6/14 (annuelle): « 17 octobre - Journée mondiale du refus de la misère » - appel à projets – fin de la pauvreté infantile

LUTTE CONTRE LA FRACTURE INTERGENERATIONNELLE	Lis-nous une histoire : une initiative de la Ligue des familles
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES	Dossier Manolo Circ 5780 du 24/6/16 : Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire
MEDIATION SCOLAIRE	Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
MOBILITÉ : APPEL À PROJET (EF)	Circ 6098 du 3/3/17 : Mobilité scolaire : « Emile le serpent mobile »
NEUTRALITE DE L'ENSEIGNEMENT	Circ 1059 du 18/02/05 : Législation relative à la neutralité de l'enseignement Circ 1060 du 28/02/05 : Neutralité de l'enseignement – Affiche Circ 2198 du 18/02/08 : Neutralité dans l'enseignement – Rés. FWB
NOM DE DOMAINE «EU»	Circ 1339 du 11/01/06 : Information des chefs d'établissement quant à la création du nom de domaine « eu » et à la possibilité pour eux d'y enregistrer le site web de leur établissement
NOUVELLE ORTHOGRAPHE	Circ 2475 du 25/09/08 : Recommandations relatives à l'application de la nouvelle orthographe et à son enseignement Les 7 règles
OCCUPATION DES LOCAUX Envoyer une copie de toute convention signée en vertu de la circulaire 5409 du 15/9/15 à la Direction régionale des infrastructures compétente et au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	Circ 5409 du 15/9/15 : Occupation conjointe à titre permanent ou récurrent de bâtiments scolaires : - soit par deux niveaux d'enseignement relevant du même pouvoir organisateur. - soit par deux niveaux d'enseignement relevant de pouvoirs organisateurs différents ou par des tiers non scolaires (associations non commerciales) ; 2 Occupation temporaire de locaux scolaires par des tiers
OUTILS PÉDAGOGIQUES	Echange d'expériences pédagogiques et mise en valeur d'activités développées en classe sur le site Culture-Enseignement
PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE	Circ 5131 du 22/1/15: Information relative au Pacte pour un Enseignement d'Excellence
PATRIMOINE	Circ 6008 du 5/1/17: Semaine Jeunesse et Patrimoine 2017

PAVOISEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES	http://archive.pfwb.be/99203RBE1150786?action=browse pour le drapeau de la FWB http://www.etaamb.be/fr/arrete-royal-du-03-decembre-2013_n2013000758.html pour le drapeau belge et le drapeau européen
POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS	<i>Circ 5668 du 21/3/16: Nouvelle politique de santé mentale pour les enfants et adolescents : Plan national 2015 – 2020 pour une nouvelle politique de santé mentale des enfants et adolescents.</i>
PRÉVENIR LA MALTRAITANCE	Circ 6196 du 23/5/17 : Formation en ligne/module de base : Points de repère pour prévenir la maltraitance
PROGRAMMES EUROPÉENS «LAIT À L'ÉCOLE» ET «FRUITS ET LÉGUMES À L'ÉCOLE»	Région wallonne : Lait à l'école et Fruits et légumes à l'école Région de Bruxelles-capitale : Lait à l'école et Fruits et légumes à l'école
PROMOTION DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION	Circ 5576 du 26/1/16: Promotion des métiers de la construction
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE	Circ 2256 du 03/04/08 : Sécurité des données personnelles. Circ 3088 du 25/03/10 : Sécurité des données personnelles Circ 3444 du 1/2/11 : Sécurité des données personnelles Circ 4201 du 29/10/2012 : Recueil standardisé d'informations sanitaires et sécurité des données personnelles
QUALITÉ DE L'AIR	Circ 6125 du 23/3/17 : Projet « Ad'Air » à l'école – Développement d'outils d'Aide à la Décision relatifs à la qualité de l'Air Intérieur pour les écoles situées en Région wallonne

QUALITE DES REPAS	<p>Manger-bouger : cliquer sur Alimentation ou sur Outils</p> <p>Circ 2783 du 26/06/09 : Maladie coeliaque : information</p> <p>Circ 3581 du 23/5/11 : Organisation pratique de la gestion des cantines scolaires des établissements d’enseignement organisé par la Communauté française</p> <p>Circ 4869 du 12/6/14 : Réglementation relative aux repas et aux consommations au sein des établissements scolaires (Accès au restaurant scolaire - gratuité des repas etc.)</p> <p>Circ 6190 du 18/5/17 : Soutien au développement de projets liés à l’alimentation équilibrée et durable dans les écoles fondamentales - Appel à projets 2017-2018</p>
RADICALISATION : PLAN DE PRÉVENTION Assistance aux écoles: 0800/20410	<p>Circ 5133 du 31/1/15: Plan de prévention contre le radicalisme à l’école</p> <p>Circ 5990 du 15/12/16: « Débattre des phénomènes de radicalisation » animations en classe – proposition (niveau secondaire)</p>
RÉSEAUX SOCIAUX	Circ 5433 du 5/10/15: À la conquête des réseaux sociaux dans l’enseignement : usages professionnels et pédagogiques
SECURITE DES DONNEES	<p>Circ 2256 du 03/04/08 : Sécurité des données personnelles.</p> <p>Circ 3088 du 25/03/10 : Sécurité des données personnelles</p> <p>Circ 3444 du 1/2/11 : Sécurité des données personnelles</p> <p>Circ 4201 du 29/10/2012 : Recueil standardisé d’informations sanitaires et sécurité des données personnelles</p>
SENSIBILISATION AU NUMERO D’URGENCE 112	Circ 5960 du 18/11/16 : Campagne KIDS 112
SPECTACLES À L’ÉCOLE	Circ 5898 du 30/9/16: Spectacles à l’école – catalogue 2016-2017.
TRAVAUX ECONOMISEURS D’ENERGIE SUR FONDS PROPRES	Article 3 §3 de la loi du Pacte scolaire du 29 mai 1959 modifiée par le décret du 18 décembre 2013.
TRAVAUX SUBSIDIÉS Signaler les besoins aux Directions régionales qui gèrent entièrement la procédure d’octroi de l’intervention financière du PPT	Circ 5214 du 19/3/15 Procédure d’octroi d’une intervention financière de la Communauté française relative au Programme Prioritaire de Travaux (PPT) en faveur des bâtiments scolaires
TRAVAUX SUR FONDS PROPRES	Circ 3162 du 7/6/10 Travaux effectués à l’initiative des établissements scolaires – occupation de locaux fermés ou déclassés

TROUSSE DE SECOURS	Composition trousse de secours (Arista)
VALEURS DU RESEAU	Site WB-E : nos valeurs
VIOLENCE A L'ECOLE	<p>AGCF du 28/6/12 portant application de l'art 28 du Décret du 30/06/1998</p> <p>Circ 375 du 05/09/2002 : Actes de violence et harcèlement [à l'égard du personnel – NDLR]– déclarations et plaintes</p> <p>Circ 1836 du 11/04/2007 : Informations des membres du personnel des ét. scolaires au sujet des droits des victimes d'actes de violence</p> <p>Circ 2111 du 28/11/07 : Registre des actes de violence dont sont victimes les membres des personnels des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB – Site de la Médecine du travail</p> <p>Circ 5833 du 10/8/16: Guide de procédure pour l'application des mesures relatives à la prévention des risques psychosociaux au travail, dont notamment la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail</p> <p>Circ 2327 du 02/06/08 : Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le ROI</p> <p>Circ 3696 du 29/08/11 : Nouvelles missions du SGEOFWB au 11/09/11, relatives à la gestion des dossiers disciplinaires et des dossiers concernant la problématique du harcèlement sexuel ainsi que la violence à l'école + Circ 3779 du 27/10/11 : Erratum</p> <p>Circ 4156 du 1/10/12 Numéro vert «École et parents», une ligne d'information pour les parents touchés par la violence scolaire [0800/ 95 580] - Année scolaire 2012-2013 et suivantes</p> <p>Circ 4964 du 28/8/14: Guide pratique relatif à la prévention et à la gestion des violences en milieu scolaire</p> <p>Sensibilisation des jeunes à la violence dans leurs relations amoureuses : site de la Direction de l'Égalité des chances</p> <p>Circ 6191 du 18/5/17 : Dispositifs en matière de prévention et de prise en charge du (cyber) harcèlement en milieu scolaire - Appel à projets 2017-2018</p> <p>Circ 6036 du 26/1/17 : Prévention de la radicalisation menant à la</p>

Ch. IX. PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE MAITRISE

Contenu

ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE.....	102
ALLOCATIONS FAMILIALES.....	103
BULLETIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIF).....	104
COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES	104
CONCIERGE.....	105
CONGES.....	105
ENTREE EN FONCTION.....	105
EXTENSION DE CHARGE OU DE NOMINAION.....	105
FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF.....	105
FICHE INDIVIDUELLE.....	106
GESTION DU PERSONNEL.....	106
LICENCIEMENT.....	106
LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS.....	106
PERTE DE CHARGE – PARTIELLE OU TOTALE.....	106
PLAN ACTIVA.....	107
PRIME SYNDICALE.....	107
PROTECTION DE LA MATERNITE.....	107
RAPPORT (EVALUATION DE L'AGENT TEMPORAIRE).....	107
RAPPORT (EVALUATION DE L'AGENT STAGIAIRE).....	107
STATUTS DU PAPO.....	107
VACANCE D'EMPLOI.....	108

ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE

- «[...] le secrétariat de l'établissement scolaire détient en sa possession des formulaires de déclaration d'accident. À la demande de la victime d'un accident du travail, il doit lui en fournir un exemplaire.

Ce formulaire comprend un volet administratif (modèle A) et un volet médical (modèle B). Une partie du volet administratif doit être remplie par le secrétariat, tandis que l'autre partie est remplie soit par la victime, soit par un supérieur hiérarchique si la victime est dans l'incapacité de la compléter du fait de son accident.

La plus grande partie du personnel scolaire bénéficie du **régime de coassurance mis en place par l'Etat belge et la Fédération Wallonie-Bruxelles** (ci-après FWB) selon les règles contenues principalement dans [l'arrêté royal du 24 janvier 1969](#) modifié par [l'arrêté royal du 8 mai 2014](#).

La [circ 4746](#) du 25/2/14: Référentiel des instructions et démarches administratives en matière d'accidents du travail des personnels de l'enseignement **donne toutes les explications nécessaires**, hormis

<p>Une fois que le formulaire est rempli, le directeur de l'école doit le communiquer à la Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement. [...]» (circ 4746)</p> <p>MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES Tél : 02/413.39.49 Courriel : accidents.travail.enseignement@cfwb.be</p> <p>- «Si l'accident du travail s'accompagne d'une absence au travail, le secrétariat remet également à la victime un modèle de certificat médical d'absence MEDEX sur lequel il aura préalablement inscrit le numéro d'identification, le nom et l'adresse de l'établissement.[...]» (circ 4746)</p> <p>Ce certificat se trouve dans l'annexe 2 de la circ 4746 du 25/2/14: Il revient à la victime de transmettre le certificat soit par voie électronique (Attesten.Certificats@medex.belgium.be), soit par voie postale à la nouvelle adresse suivante (depuis le 1er février 2014, la victime ne doit donc plus l'envoyer au centre médical MEDEX du lieu de son domicile):</p> <p>MEDEX Certificats Médicaux Place Victor Horta 40, bte 50 1060 BRUXELLES</p> <p>«[...] depuis le 1^{er} janvier 2014, la Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement est chargée d'enregistrer les données relatives à l'accident du travail dans le programme informatique PUBLIATO, à l'exception des données relatives aux membres du personnel relevant des établissements organisés par la FWB et rémunérés sur dotation. Pour ceux-ci, l'encodage dans le programme PUBLIATO est effectué sous la responsabilité du pouvoir organisateur ou de son délégué.»</p>	<p>celles contenues dans la circ 375 du 5/9/02 Actes de violence et harcèlement - Déclarations et plaintes. Différentes questions sont abordées : assurance lors d'activités exercées pendant le congé pour accident de travail, reprise du travail à mi-temps, reprise du travail avec travail adapté, catégorie de personnes couvertes par l'AR du 24 janvier 1969, critères d'activités, modalités d'indemnisation des victimes, informations à communiquer aux hôpitaux et aux mutuelles, etc.</p> <p>Circ 5507 du 3/12/15: - Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail.</p> <p>Circ 5641 du 04/03/16: Accidents du travail. - Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail. Erratum à la circulaire 5507 du 3/12/2015</p> <p>Circ 4904 du 26/6/14: Encodage des déclarations d'accident du travail des membres des personnels administratifs et ouvriers dans Publiato</p>
<p>ALLOCATIONS FAMILIALES</p>	<p>Circ 2565 du 19/12/08 : Reprise du paiement des allocations familiales par l'ONAFST</p>

	<p>Circ 3638 du 28/06/11 : Supplément d’allocations familiales en faveur de certains MDP en incapacité de travail</p> <p>Circ 2001 du 27/08/07 Système de protection contre la saisie et la cession. Concerne les traitements et les allocations familiales versés à charge de la dotation</p>
BULLETIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIF)	<p>Arrêté ministériel du 12/4/1967 fixant le modèle du bulletin de signalement et le modèle de la fiche individuelle des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d’enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, artistique et normal de l’Etat</p> <p>Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
<p>COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES</p> <p>JANVIER Personnel administratif - Demande de changement d’affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d’une autre zone</p> <p>Personnel ouvrier - Demande de changement d’affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d’une autre zone</p> <p>FEVRIER Personnel administratif: appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire</p> <p>MAI Personnel administratif : admission au stage</p>	<p>Circ 6042 du 1/2/17 (annuelle): WBE - Personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - membres des personnels administratifs - changement d’affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d’une autre zone + addendum du 22/2/17 + addendum du 17/3/17</p> <p>Circ 6050 du 3/2/17 (annuelle): WBE – personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – membres du personnel ouvriers – changement d’affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d’une autre zone + addendum du 22/2/17 + addendum du 17/3/17</p> <p>Circ 6069 du 17/2/17 (annuelle): Personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire à des fonctions de personnel administratif dans les établissements d’enseignement (excepté les Hautes Ecoles et les Ecoles Supérieures des Arts) et les Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>

	Circ 6258 du 28/6/17: Appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement de personnel administratif dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018
CONCIERGE	Circ 5312 du 22/6/15: Dispositions concernant les emplois de concierge au sein des établissements d'enseignement et des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
CONGES	Circ 6231 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le personnel administratif, le personnel de maîtrise, les gens de métier et de service (PAPO) Circ 6097 du 3/3/17 (annuelle): Personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de service. Congés de compensation et dispenses de service pour l'année 2017 Circ 6151 du 25/4/17 :Personnel administratif - congés de compensation et dispenses de service pour l'année 2017
ENTREE EN FONCTION Désignation (voir Gestion du personnel ci-dessous) Attestation pour allocation de foyer Valorisation de la pratique professionnelle Déclaration Dimona (attention, n°ONSS différent de celui du personnel enseignant) Remise des consignes de sécurité Remise de la tenue de travail spécifique	Circ 6260 du 29/6/17 (annuelle) - Organisation de la rentrée scolaire ou académique 2017-2018 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles Circ 146 du 5/9/01: Vêtements de travail et équipements de protection individuelle http://www.espace.cfwb.be/sipt/Thema_11.htm
EXTENSION DE CHARGE OU DE NOMINAION	Circ 5206 du 17/3/15: Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - extension de charge Circ 6037 du 30/1/17: WBE – personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – membre du personnel administratif - extensions de nomination + addendum du 22/2/17
FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF	Circ 4506 du 14/8/13 Suppression de l'envoi papier de la fiche fiscale

	<p>281.10, de la demande de prime syndicale et du listing récapitulatif vers les enseignants</p> <p>Circ 6109 du 13/3/17: Envoi électronique des fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale du personnel de l'enseignement</p> <p>Circ 5222 du 30/3/15: Personnel sans contrat de travail rémunéré à charge de la dotation - fiches fiscales 281.10 – code 290</p>
<p>FICHE INDIVIDUELLE</p> <p>à faire signer par l'intéressé dans les deux rubriques: faits favorables et défavorables. Ne pas oublier de délivrer un accusé de réception si l'agent conteste par écrit.</p>	<p>Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
<p>GESTION DU PERSONNEL</p>	<p>Circ 6260 du 29/6/17 (annuelle) - Organisation de la rentrée scolaire ou académique 2017-2018 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><i>Remarque : les documents « DGT », à l'exception de ceux pour la désignation d'un comptable ou d'un correspondant ont été supprimés. Désignation PA: p 5, désignation PO: p 10</i></p>
<p>LICENCIEMENT</p>	<p>Circ 2325 du 02/06/08: Personnel de maîtrise, gens de métier et des services des établissements de l'enseignement organisé par la FWB – Rapports défavorables consécutifs</p> <p>Circ 5800 du 5/7/16: Procédure applicable au licenciement des membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>
<p>LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS</p>	<p>Circ 5776 du 23/6/16 : Lecture des listings de paiement mensuel - Compréhension des informations – Codification des documents d'attributions</p>
<p>PERTE DE CHARGE – PARTIELLE OU TOTALE</p>	<p>Circ 1661 du 16/10/06 : Personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S.(PA) Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S.(PA) Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S.(PO)</p>

	<p>Circ 5917 du 18/10/16: WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif. Disponibilité par défaut d’emploi. Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans les établissements de l’enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d’accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l’enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l’enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. DL 27/10/16</p>
PLAN ACTIVA	<p>Circ 5045 du 29/10/14 Engagement de personnel dans le cadre d’embauche du plan Activa</p>
PRIME SYNDICALE	<p>Circ 6109 du 13/3/17 (annuelle): Envoi électronique des fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale du personnel de l’enseignement</p>
PROTECTION DE LA MATERNITE	<p>Circ 478 du 06/03/03: Procédure d’introduction d’une demande d’écartement dans le cadre de la protection de la maternité (pour les travailleuses enceintes et allaitantes)</p>
RAPPORT (EVALUATION DE L'AGENT TEMPORAIRE)	<p>AGCF du 2/06/2004 fixant le modèle de rapport sur la manière dont le membre du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française, désigné à titre temporaire, s'est acquitté de sa tâche</p> <p>AGCF du 2/06/2004 fixant le modèle de rapport sur la manière dont le membre du personnel administratif des établissements d'enseignement et des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française, désigné à titre temporaire, s'est acquitté de sa tâche</p>
RAPPORT (EVALUATION DE L'AGENT STAGIAIRE)	<p>AGCF du 2/07/2007 fixant le modèle de rapport motivé sur la manière dont le membre du personnel administratif ou du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française, stagiaire, s'est acquitté de sa tâche</p>
STATUTS DU PAPO	<p>AR du 01/12/1970 - Arrêté royal fixant le statut pécuniaire des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et</p>

	<p>de service des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, artistique et normal de l'Etat</p> <p>Décret du 12/5/04 fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française</p> <p>Circ 1204 du 16/08/05: Modification à l'AR du 01/12/70 fixant le statut pécuniaire du personnel administratif, du personnel de maîtrise,...</p> <p>Circ 2869 du 15/09/09: Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du personnel administratif de l'enseignement obligatoire organisé par la FWB soumis au statut du 12 mai 2004 – Interprétations et commentaires</p> <p>Circ 2873 du 15/09/09 : Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du personnel ouvrier de l'enseignement obligatoire organisé par la FWB soumis au statut du 12 mai 2004 – Interprétations et commentaires</p> <p>Circ 2954 du 08/12/09 : Personnel administratif: application des dispositions prévues par le décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif et du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française: domaine de compétence des Commissions zonales et de la Commission interzonale</p>
<p>VACANCE D'EMPLOI</p>	<p>Circ 1379 du 27/02/06: Personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la FWB – Déclaration de la vacance d'un emploi (formulaires)</p> <p>Circ 1661 du 16/10/06 Personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S.(PA) Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S.(PA) Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S.(PO)</p> <p>Circ 5206 du 17/3/15: Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - extension de charge</p> <p>Circ 5917 du 18/10/16: WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif. Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive</p>

	<p>pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. DL 27/10/16</p>
--	---

ANNEXES

1. Codes des fonctions de maître(ss)e de religion
2. DGT10 pour désignation maître(ss)e de religion: page suivante
3. [Calendrier des règles élémentaires d'entretien «locatif» des bâtiments et abords](#) (cliquer sur le lien pour obtenir le pdf)

Codes des fonctions de maître(ss)e/professeur(e) de religion

COURS PHILOSOPHIQUES			
CODE			FONCTION
PRIMAIRE	SEC. INFER.	SEC. SUPER.	
0351	0751	1351	Maître/Professeur de religion catholique
0352	0752	1352	Maître/Professeur de religion islamique
0353	0753	1353	Maître/Professeur de religion israélite
0354	0754	1354	Maître/Professeur de religion orthodoxe
0355	0755	1355	Maître/Professeur de religion protestante

Document DGT 10 - Membres du personnel NON CLASSES

Direction générale des personnels de l'Enseignement de la CF

Direction de la carrière des personnels
Bureau 3^E 354

Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles

Etablissement (dénomination et adresse)

ZONE

DEMANDE DE DESIGNATION D'UN TEMPORAIRE:

N° Fonction (1)	Fonction	Degré	Nbre d'heures	Vacant* Non Vacant*	Pour la période
				*	DU AU

* MENTION OBLIGATOIRE
janvier

(1) N° de la fonction de l'appel de

* Si non vacant, indiquer les nom et prénom du titulaire ainsi que le motif de l'absence:

Proposition:

Domicilié(e) à:

Porteur du diplôme de

délivré le

Situation de la personne proposée: a déjà presté
à titre temporaire

preste actuellement
à titre définitif

} Dans mon
établissement

Date:

Le chef d'établissement,

PROPOSITION DE L'AUTORITÉ RELIGIEUSE

Je propose à Madame la Ministre de désigner

Domicilié(e) à

.....

Porteur du diplôme de délivré le

.....

Date: / /

Le chef de culte ou son délégué,